



**Convergence de vues  
et de positions  
sur des questions  
d'intérêt commun**

p.2

CRÉATION D'UN MARCHÉ DÉDIÉ AUX START-UPS, BIENTÔT

# «LE MARCHÉ INFORMEL ENTRAVE LE DÉVELOPPEMENT DE LA BOURSE D'ALGER»,

REGRETTE BENMIHOUB **p.4**

La Bourse d'Alger reste engluée depuis des décennies dans des problèmes de gouvernance et dans une spirale négative constante. Désormais, le Gouvernement compte renverser cette tendance et rafraîchir le rôle de la Bourse d'Alger en incitant les entreprises à se faire coter en bourse et lutter contre l'informel. La réorganisation et la redynamisation de la Bourse d'Alger est plus que nécessaire pour pouvoir évaluer véritablement la croissance du pays et son développement. Vingt ans après sa création (2005) la Bourse d'Alger ne compte que 5 valeurs cotées (450 millions de dollars), mise à mal principalement par le marché informel, mais aussi par les défaillances techniques et réglementaires.



© Photo : D.R

PR. KAMAL SANHADJI À LA RADIO :

**«Les études scientifiques sur les vaccins ont été menées»** **p.3**



URBANISME  
ET CONSTRUCTION

**Le Premier  
ministre veut  
mettre fin à la  
bureaucratie** **p.3**



ENERGIE

**L'alerte du ministère  
de tutelle**

**p.4**

## Commerce

### Des réformes pour adapter le secteur aux mutations de l'économie

Le ministère du Commerce a ouvert de grands chantiers de réformes réglementaires et juridiques pour adapter le secteur aux mutations de l'économie nationale, a indiqué lundi le directeur de la réglementation et des affaires juridiques au ministère, Elhadi Bakir.

## Bourse d'Alger

### Le projet de facilitation d'accès des starts-up finalisé

Le projet portant sur la mise en place de conditions d'accès simplifiées au marché boursier au profit des starts-up a été finalisé et transmis aux autorités, a indiqué lundi le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub.



## ANP

### L'Algérie mérite que son Armée soit «toujours à la hauteur des défis actuels»

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé lundi à Béchar que l'Algérie, «grande» et «forte» de par son histoire et sa géographie, méritait que son Armée «se place toujours à la hauteur des défis actuels», notamment dans les «conditions d'instabilité» que connaît la région.

## Tournée de Boukadoum en Afrique

# Convergence de vues et de positions sur des questions d'intérêt commun

Qualifiée de «Grande» par les analystes, la convergence de vues et de positions entre les dirigeants africains, concernant les questions régionales et internationales d'intérêt commun, a été notée lors de la dernière tournée en Afrique effectuée par le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum.

Il s'agit notamment du rôle de l'Union africaine (UA) dans le règlement politique du conflit du Sahara occidental et de la sécurité continentale sur tous les plans. Cette tournée du chef de la diplomatie algérienne en Afrique du Sud, le Lesotho, l'Angola et au Kenya intervient à quelques semaines du 34<sup>e</sup> sommet de l'UA prévu le mois de février prochain. Le conflit du Sahara occidental a dominé les discussions entre les différentes parties mais pas seulement. La pandémie de la Covid-19, la situation au Sahel, en Libye en Afrique Centrale, en RD Congo et en République Centrafricaine, ainsi que la menace croissante du terrorisme sur le continent, ont également pris place lors des entretiens bilatéraux.

En effet, Sabri Boukadoum a entamé sa tournée par le Pretoria où il a été reçu par le Président sud-africain, M. Cyril Ramaphosa à qui il a transmis «le ferme attachement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune au renforcement du partenariat stratégique entre les deux pays et son engagement à insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale», selon les informations rapportées par l'agence de presse officielle APS. Dans la même ville, le chef de la diplomatie et son homologue sud-africain, Naledi Pandor, «ont souligné l'importance stratégique de la Commission binationale (BNC) en tant que mécanisme bilatéral structuré pour coordonner et forger une coopération bilatérale et un partenariat entre les deux pays». Les deux chefs de diplomatie ont discuté des derniers développements en Libye et passé en revue le processus politique mené par l'ONU, soulignant l'impératif pour l'UA, à travers le Comité de haut niveau sur la Libye, d'accroître son implication pour garantir un processus politique dirigé par les Libyens qui préserve l'unité et l'intégrité territoriale du pays et mette fin à l'ingérence étrangère. Concernant la question du Sahara



Concernant la question du Sahara occidental, les deux parties se sont déclarées «gravement préoccupées» par l'escalade des tensions militaires. (Photo: D.R)

occidental, les deux parties se sont déclarées «gravement préoccupées» par l'escalade des tensions militaires dans les territoires occupés et ont réaffirmé à cet égard leur position qui consiste à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

M. Boukadoum et Mme Pandor ont exprimé leur «plein appui» à la nomination immédiate par le Secrétaire général des Nations unies

de son Envoyé personnel pour le Sahara occidental».

La deuxième étape de la tournée a été le Royaume du Lesotho où il a été question de mettre l'accent sur la nécessité de finaliser le cadre juridique et redynamiser les contacts à tous les niveaux en perspective de la tenue de la session inaugurale de la Commission mixte.

Les deux parties ont convenu d'approfondir la coordination au

sein des organisations régionales et internationales, en vue de défendre les principes de droit international et réaliser les objectifs de l'organisation continentale dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement. S'agissant du conflit au Sahara occidental, les deux parties ont souligné l'impératif pour l'UA et les Nations unies d'œuvrer, de concert, pour le lancement d'un véritable processus politique à même de permettre le parachèvement du processus de décolonisation.

En visite en Angola, M. Boukadoum a été reçu, en audience, par le Président angolais, M. Joao Lourenço. Elle a été précédée d'une réunion de travail entre les deux chefs de diplomatie, qui a porté notamment sur l'évaluation de l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de son développement ainsi qu'un échange approfondi sur les questions politiques et de paix et de sécurité en Afrique, particulièrement les situations prévalant respectivement en Libye, au Mali, au Sahara occidental. Au Kenya, les discussions ont porté sur les relations bilatérales ainsi que les principaux foyers de tension sur le continent africain.

Pour les questions régionales et internationales, les deux ministres ont relevé avec «satisfaction la convergence de leurs positions privilégiant le respect des principes du droit international et le règlement pacifique des crises et conflits. Ils ont passé en revue les derniers développements des principaux foyers de tension sur le continent africain», a souligné l'APS dans son compte rendu à l'issue de la tournée de Boukadoum en Afrique.

Radia Z.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## L'Ambassadeur sahraoui en Afrique du Sud : «L'empressement du Makhzen à normaliser ses relations avec l'entité sioniste n'aura aucun impact»

L'ambassadeur sahraoui en Afrique du Sud, Mohamed Yeslem Beissat a affirmé que la Déclaration conjointe de l'Algérie et de l'Afrique du Sud allait dans le sens des exigences de l'Union africaine (UA) concernant la nécessité de réunir les conditions minimales, à savoir la Résolution 690 et l'organisation du référendum en vue de résoudre le conflit du Sahara occidental.

Dans un entretien accordé hier à l'APS, le diplomate sahraoui a affirmé que «le conflit au Sahara occidental est une question d'autodétermination et de décolonisation, ce qui représentent la position politique de la majorité des pays, une position conforme à la légalité internationale». Pour M. Beissat, «l'empressement du Makhzen à normaliser ses relations avec l'entité sioniste n'aura aucun impact pratique clair et ne changera rien en l'équation».

Après avoir rappelé que «le régime marocain avait envahi le Sahara occidental en 1975 avec le soutien de l'Administration Ford (ancien président des USA, NDLR) et construit ses lignes de défense avec une aide et une planification israéliennes, l'ambassadeur sahraoui a estimé que «Trump n'a fait que déclarer des relations qui étaient secrètes». L'ambassadeur sahraoui en Afrique du Sud a évoqué l'ouverture de consultations dans les territoires occupés par des pays qui ne respectent nullement la légalité internationale, notamment que l'existence d'une communauté ou d'intérêts économiques fait partie intégrante des conditions d'ouverture d'un consulat en termes de droit international.

Après avoir agressé des civils sahraouis le 13 novembre 2020, a-t-il poursuivi, le Maroc a créé une nouvelle réalité en poussant les Sahraouis à se défendre, ajoutant qu'au fil du temps, le Makhzen «ressentira une pression étant donné que les Sahraouis sont capables de résister 40 ans de plus pour le convaincre de signer un accord de paix juste permettant le respect de notre droit». Et d'ajouter que «le Maroc ne jouit d'aucune aptitude à la résistance dans sa guerre contre le peuple sahraoui», insiste M. Beissat. «La guerre impose sa logique, sa dynamique et ses conditions, c'est pourquoi le Maroc doit s'approprier à une guerre plus longue que celle d'avant et plus féroce contre le peuple sahraoui», a averti le diplomate sahraoui.

Djamila Sai

## REPÈRE

### Coopération

## Une 2<sup>ème</sup> mission médicale algérienne dépêchée en Mauritanie

Une deuxième mission médicale composée de spécialistes de la santé se rendra, aujourd'hui à Nouakchott (Mauritanie), pour apporter le soutien à ce pays frère, a-t-on appris, hier, auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. La mission médicale algérienne, composée du directeur général de l'Institut de santé publique, la directrice de pharmacie, le vice-directeur du service des Ressources humaines, et le directeur de la formation au ministère de la Santé, outre des experts du groupe Saïdal, veillera à aider et assister le ministère de la Santé mauritanien à créer une unité pharmaceutique centrale de distribution des médicaments. Une première mission médicale composée de médecins anesthésistes-réanimateurs et de techniciens de la santé avait été dépêchée le 4 janvier en cours en Mauritanie, sous la conduite du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et du ministre délégué chargé de la réforme hospitalière, Smaïl Mesbah. La délégation ministérielle avait été accueillie par le ministre mauritanien de la Santé, Nedhirou Ould Hamed. La visite avait constitué une occasion propice pour les délégations des deux pays de tenir une séance de travail, consacrée à la définition des moyens de coopération dans le domaine de la Santé. M. Nedhirou avait fait part de la volonté de son pays de tirer profit de l'expérience de l'Algérie en matière de formation, de médicaments et d'aide à la création d'une unité de production d'oxygène et de gaz médicaux. Pour sa part, M. Benbouzid a exprimé la disponibilité des autorités algériennes d'apporter leur soutien à ce pays frère dans le domaine de la santé et d'étendre la coopération sur les moyens et longs termes. La délégation algérienne a également été accueillie par le Premier ministre mauritanien, Mohamed Ould Bilal. Lors de l'audience, les deux responsables ont annoncé la signature prochaine d'une convention de coopération dans le domaine de la santé.

Agence



## Urbanisme et construction

# Le Premier ministre veut mettre fin à la bureaucratie

**Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé de combattre les pratiques informelles créées par les retards bureaucratiques dans le traitement par les services des wilayas des actes d'urbanisme.**

Les services concernés tardent à accorder ou à refuser le permis de construire, selon le cas. C'est comme si les délais réglementaires n'existaient pas, alors qu'ils sont fixés par le décret exécutif 15-19 du 25.01.2015 pour la délivrance des actes d'urbanisme ou la notification du refus motivé, par l'autorité compétente. Dans une instruction qu'il leur a adressée, le Premier ministre rappelle aux walis et aux walis délégués que la lutte contre les pratiques bureaucratiques et autres dysfonctionnements, qui persistent au niveau des administrations publiques au détriment de la dynamique de l'investissement et des droits des citoyens, constitue un axe majeur du plan d'action du Gouvernement.

Le Premier ministre a également rappelé que l'administration numérique, le développement des processus de contrôle a posteriori, la prévention de la corruption et la lutte contre les comportements malsains et de mépris à l'égard des citoyens, figurent parmi les principaux éléments de ce Plan d'action. Selon la note, les walis devront mettre en place, à leur niveau, les dispositifs de contrôle et de suivi adéquats et périodiques. Ils sont également tenus de mettre en place,



■ L'autorisation ou le refus d'accorder un permis de construire ne peuvent être prononcés en dehors du cadre juridique en vigueur. (Photo : D.R)

au niveau de chaque commune et sous la responsabilité du wali ou du wali délégué, un dispositif informatisé, permettant dans une première phase, le suivi, par les demandeurs, de l'avancement de l'instruction de leurs demandes d'actes d'urbanisme, mais aussi la formulation des recours, à travers une adresse électronique spécialement dédiée.

Puis, dans une seconde phase, permettre la numérisation des procédures d'instruction des dossiers, lit-on dans le document. Ils devraient engager une évaluation du fonctionnement des procédures actuelles d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme au niveau des services concernés, à l'effet de tirer les conclusions sur les dysfonctionnements à l'origine des retards

enregistrés et d'arrêter les mesures à prendre, en vue d'assurer le respect des délais réglementaires fixés par décret exécutif. Les responsables sont tenus d'exercer leur autorité de contrôle et diligenter des missions in situ, autant que de besoin, particulièrement lorsque des requêtes des citoyens leur sont adressées.

Le Premier ministre a fait savoir que la publication de cette note vient suite aux doléances qui lui sont parvenues de la part de citoyens et d'opérateurs économiques, concernant le non-respect, par certaines communes et wilayas, des délais réglementaires d'instruction des actes d'urbanisme. Rappelons que, durant la décennie du terrorisme, il y a eu des situations où, profitant du

climat d'insécurité qui empêchait le déplacement sur site des agents de l'urbanisme pour contrôler la conformité aux dispositions réglementaires des chantiers de construction, des bâtisses ont été érigées sans permis, en violation de la loi, et malgré les réclamations dûment fondées des particuliers qui n'ont pas été entendus par les responsables, et ont subi des préjudices considérables, moraux et matériels. L'autorisation ou le refus d'accorder un permis de construire ne peuvent être prononcés en dehors du cadre juridique en vigueur. Combattre la bureaucratie ne signifie pas ignorer les lois sous prétexte que leurs dispositions constituent des contraintes ou des motifs de rejet.

Lakhdar A.

### BRÈVE

#### Exercice tactique

## Le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha supervise un exercice tactique en 3<sup>e</sup> RM

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé lundi, en 3<sup>e</sup> Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé "Hazm 2021", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Au deuxième jour de sa visite en 3<sup>e</sup> Région militaire, le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha a supervisé l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulée "Hazm 2021", dans le cadre de l'évaluation de la Phase I du programme de préparation au combat pour l'année 2020/2021», précise la même source.

Cet exercice tactique vise «l'évaluation des aptitudes au combat des unités engagées et l'entraînement des commandements et des Etats-majors à la préparation, à la planification et à la conduite des opérations dans des circonstances très proches de la bataille réelle».

Agence

## Pr. Kamal Sanhadji à la radio :

# «Les études scientifiques sur les vaccins ont été menées»

C'est la situation d'urgence provoquée par l'épidémie de Coronavirus qui a fait que l'Algérie et les autres pays du monde, ne se satisfont pas d'un seul vaccin contre le virus. Cette explication a été donnée par le professeur Kamal Sanhadji, directeur de l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire qui a fait savoir que l'Agence a mené des études scientifiques sur dix vaccins et a soumis son rapport aux autorités afin de choisir le vaccin le plus approprié. Au cours de l'émission Forum sur les ondes de la Chaîne I de la radio algérienne, hier, lundi, le Pr. Kamal Sanhadji a fait remarquer que dans une situation normale, il est préférable de choisir un seul vaccin, compte tenu de l'homogénéité et de la standardisation des procédures dès le début de l'acquisition du vaccin, son stockage et de tout ce qui touche à la logistique, mais la situation sanitaire urgente dans laquelle le monde se trouve pour acquérir le vaccin et la demande qui dépasse les milliards de doses, a poussé

l'Algérie à multiplier les vaccins. Ce qui est une décision sage et correcte, a-t-il souligné. Dans le même contexte, le professeur Kamal Sanhadji a ajouté que, scientifiquement, les anticorps qui se forment après la vaccination sont les mêmes à la fin, quelle que soit l'origine du vaccin anti-Covid, mais la manière d'y accéder varie. Le Pr. Kamal Sanhadji a confirmé que l'Agence nationale de sécurité sanitaire, et dans le cadre de sa préoccupation pour la sécurité et l'efficacité du vaccin, a mené des études scientifiques et techniques sur 10 vaccins, qui ont été annoncées, et a soumis un rapport aux autorités avec un classement de 1 à 8 comprenant les caractéristiques de chaque vaccin et son efficacité et tout le processus logistique y afférent afin qu'elles puissent prendre la décision qui convient, en se référant au Comité d'experts en immunologie formé à cet effet, qui a réalisé des études scientifiques et techniques et s'est basé sur des publications scientifiques documen-

tées dans l'étude des caractéristiques de chaque vaccin. Dans le souci de rassurer à propos des vaccins et de leur sûreté, le directeur de l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire a fait observer que la peur du vaccin était devenue plus grande que la peur du virus lui-même, notant que les opérations de sondage d'opinion menées en Europe avant le début du processus de vaccination ont montré que 60% des Européens rejettent le vaccin, mais qu'après l'opération de vaccination, les sondages ont montré qu'il était bien accueilli par 64 % de ceux qui ont reçu le vaccin, soulignant à cet égard la nécessité de bien communiquer avec les citoyens. Le Pr. Kamal Sanhadji a souligné que les vaccins ont contribué à réduire de 50% le nombre de décès dus aux maladies infectieuses au cours du siècle dernier. Le directeur de l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire a confirmé que les mutations émergentes du Coronavirus n'affectent pas le vaccin.

L. A.

### CONVENTIONS

#### INAPI / Universités

## Signature de trois conventions de partenariat

Trois conventions de partenariat et d'échanges scientifiques ont été signées hier dimanche entre l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), l'Université Constantine 2 Abdelhamid-Mehri, l'Université Frères Mentouri Constantine 1 et le centre universitaire de Mila. La cérémonie de signature de cette convention, tenue à la Faculté des nouvelles technologies de l'information et de communication de l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2). Rapporté par l'APS, le directeur général de l'INAPI, Belmahdi Abdelhafid, a précisé, en marge de la cérémonie, que ce partenariat permettra de mettre en place un Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) dans chacun de ces établissements universitaires dans l'objectif de promouvoir l'innovation à travers la valorisation du potentiel créatif inhérent aux domaines économiques, notamment industriel. «Au titre de cette convention, les étudiants des universités partenaires bénéficieront, en sus de l'accompagnement des encadreurs du CATI jusqu'à la concrétisation des idées innovantes, de stages de formation au sein de l'INAPI, où ils auront la possibilité d'accéder facilement à l'information technique par le biais des bases de données de cet Institut», a-t-il expliqué.

De son côté, le recteur de l'Université Abdelhamid-Mehri, Chemam Abdelouahab a fait savoir que les termes du contrat prévoient également la tenue de journées d'études destinées aux porteurs d'idées innovantes dans le but de leur inculquer les méthodes d'étude analytique des besoins du marché en vue de réussir leurs projets, le développement des capacités inventives, ainsi que la formulation et la concrétisation de l'idée en un projet. «Aussi, les étudiants affiliés au CATI jouiront de la protection de leurs projets du plagiat ou du vol scientifique à travers l'enregistrement de leur travaux et la délivrance du brevet de propriété industrielle valable à l'échelle nationale, voire internationale et dont la durée de validité peut aller jusqu'à 20 ans», a-t-il souligné. Pour leur part, le recteur de l'Université Frères Mentouri (Constantine 1), Mohamed El Hadi Latrèche, et celui du centre universitaire de Mila, Bouchelaghem Amirouche, ont insisté sur «l'intérêt de cette convention dans la promotion de l'esprit entrepreneurial, l'augmentation des chances d'employabilité des étudiants promus et le renforcement de la relation de l'université avec ses partenaires socio-économiques à travers l'encouragement de la création de projets qui répondent aux besoins du marché», rapporte la même source.

Radia Z.

Création d'un marché dédié aux starts-up, bientôt

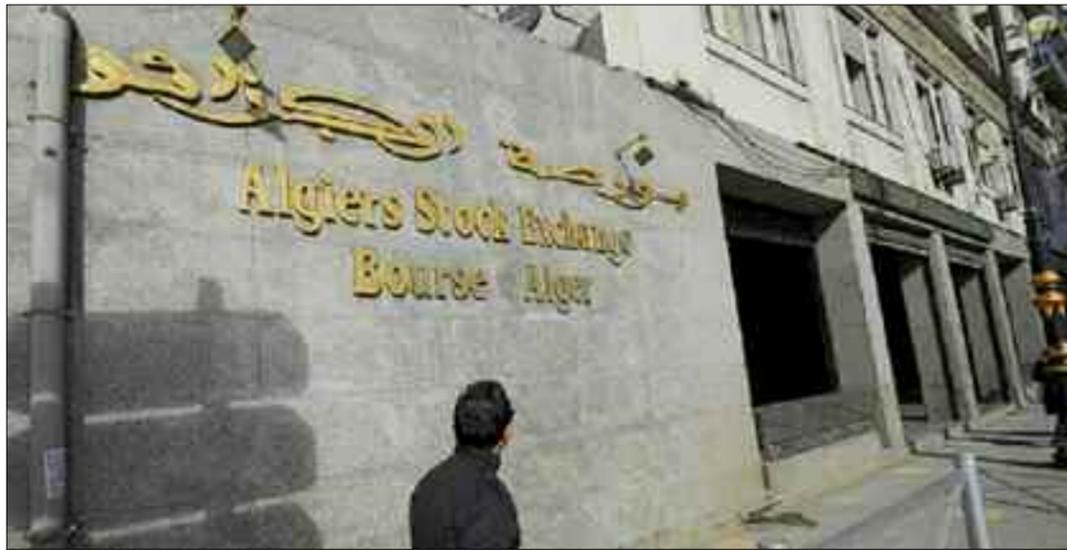
## «Le marché informel entrave le développement de la Bourse d'Alger», regrette Benmihoub

**La Bourse d'Alger reste en-gluee depuis des décennies dans des problèmes de gouvernance et dans une spirale négative constante. Désormais, le Gouvernement compte renverser cette tendance et rafraîchir le rôle de la Bourse d'Alger en incitant les entreprises à se faire coter en bourse et lutter contre l'informel.**

La réorganisation et la redynamisation de la Bourse d'Alger est plus que nécessaire pour pouvoir évaluer véritablement la croissance du pays et son développement. Vingt ans après sa création (2005) la Bourse d'Alger ne compte que 5 valeurs cotées (450 millions de dollars), mise à mal principalement par le marché informel, mais aussi par les défaillances techniques et réglementaires.

L'Etat souhaite, désormais, lever les contraintes et donner un nouvel élan aux marchés financiers ou des capitaux dans l'objectif de soutenir le lien entre le bénéficiaire et les cours sur le marché, actuellement déboussolé par la double crise sanitaire de la Covid-19 et financière. Pour ce faire, le Gouvernement a suggéré, entre autres, la recapitalisation des sociétés publiques en crise via la Bourse. D'une pierre deux coups, mettre un terme au problème de liquidité et sauver les entreprises publiques déficitaires de la faillite.

Cette option ou ce principe s'impose sur le marché actuel, selon le Directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmihoub, convaincu du rôle primordial de la Bourse d'Alger dans l'économie contemporaine (numérique), ainsi veiller au respect des règles de son fonctionnement et à la transparence dans les marchés financiers. Tout ce «potentiel financier est en-



■ L'Etat souhaite, désormais, lever les contraintes et donner un nouvel élan aux marchés financiers. (Photo : DR)

travé par le marché parallèle», a-t-il déploré, en évoquant l'existence d'une grosse zone d'ombre qui est le marché informel et beaucoup d'acteurs trouvent leurs comptes dedans et évitent d'aller au marché formel. Pour mettre un terme à ce phénomène, le Dg de la Bourse d'Alger a suggéré d'assécher graduellement le «cash» dans le secteur informel, en allant vers la digitalisation du secteur économique et les transactions financières.

Pour ce faire, il faut d'emblée proposer des mesures d'accompagnement à l'instar des allègements fiscaux en faveur des entreprises affichant la volonté de s'introduire en Bourse.

Pour l'invité de l'émission «L'Invité de la Rédaction», de la radio nationale Chaîne III, la Bourse d'Alger sera un «amortisseur» du choc de la crise financière engendrée par la déprime économique des marchés qui dévissent à tous les niveaux. Cette expérience permettra aux entreprises d'évaluer leur performance, mais aussi l'impact de leur cotation boursière qui demeure une perspective plus qu'une contrainte en ces temps de crise

marquée par la faiblesse du degré du développement et de la croissance économique nationale.

Le Dg de la Bourse d'Alger a reconnu que le marché algérien peut se montrer attirant pour les opérateurs économiques, mais il semble que les conditions d'introduction en Bourse contraignent de plus en plus les investisseurs, expliquant que «le système de financement national est axé sur les banques qui financent plus de 90 % de besoins».

Il a voulu rassurer les entreprises quant à l'importance de la Bourse dans l'accroissement de son capital, mais aussi dans la croissance économique nationale, tenant compte de la situation actuelle du marché financier et économique du pays, assurant qu'aujourd'hui avec la baisse drastique de liquidité et la raréfaction des ressources financières, la Bourse s'impose comme moyen important de financement.

«La Bourse d'Alger est au même niveau de concurrence dans le financement des entreprises avec le secteur bancaire et la Bourse d'Alger pourra jouer un rôle important dans le contexte écono-

mique actuel, caractérisé par la pandémie de la Covid-19», a-t-il ajouté. La privatisation partielle de certaines entreprises publiques décidée récemment par le Gouvernement est présentée comme une alternative de financement de ces sociétés. Ainsi gagner en performance et en valeur. Ce qui n'est pas évident et nécessite des conditions et du flair. Revenant aux propos, du ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, il a affirmé, à ce sujet, que «la meilleure option d'ouverture de capital serait à travers la Bourse pour permettre aux épargnants algériens de refinancer le tissu industriel national réduisant ainsi le recours au Trésor public». Un point de vue que partage M. Benmihoub qui souhaite voir la Bourse d'Alger opérationnelle et des entreprises plus interactives. Il a évoqué, d'ailleurs, le rôle de la Bourse d'Alger dans le financement des starts-up, annonçant «un projet de création d'un marché dédié, exclusivement, à ce type d'entreprises avec certaines conditions», rappelant, au passage, l'existence d'un marché dédié à la PME au niveau de sa structure».

**Samira Takharboucht**

### PRODUITS

#### Finance islamique

### Le CPA introduira des produits dans 100 agences avant la fin de ce semestre

Avant la fin du premier semestre de l'année 2021, le Crédit bancaire national (CPA) devra introduire des produits de la finance islamique, à travers une centaine de ses agences, a annoncé, dimanche à Oran, le P-dg de cet établissement bancaire, Mohamed Dahmani. En marge de l'inauguration de la nouvelle agence du Crédit Populaire d'Algérie à Ain El Turck, en présence des autorités locales, M. Dahmani a précisé que le nombre d'agences qui assurent présentement les produits de la finance islamique a atteint 15 dont cette agence nouvellement ouverte, notant que les produits introduits par cet établissement bancaire sont entrés en service depuis deux mois. «Ces produits de la finance islamique connaissent un grand engouement des citoyens», a affirmé le même responsable, relevant qu'en moins de deux mois il a été procédé à l'ouverture de plus de 200 comptes bancaires à ceux qui veulent bénéficier de ces offres à travers tout le pays. Dans un autre sillage, le P-dg du CPA a fait observer que son établissement financier poursuit la mise en oeuvre de la feuille de route de son plan stratégique de développement qui s'appuie sur 4 axes principaux, à savoir l'extension et la modernisation du réseau d'exploitation, rappelant que l'année 2020 a vu l'ouverture de 4 nouvelles agences et guichets bancaires, outre le maintien de la dynamique de développement bancaire qui s'appuie essentiellement sur l'évolution positive des indicateurs de performance bancaire. Au sujet du 3<sup>ème</sup> axe, l'établissement bancaire veille à la poursuite de la diversification de son offre bancaire à travers l'implémentation d'une stratégie de développement et de soutien global ciblant les petites et moyennes entreprises (PME), outre le développement des activités de services bancaires électroniques.

En ce qui concerne, le «PME BY CPA» et les starts-up à travers les services dits 4<sup>ème</sup> axe de la stratégie, le même responsable a évoqué la nécessité de renforcer la dynamique de modernisation et de numérisation qui a démarré de manière effective à travers le parachèvement des projets «CPA» de grande envergure, à savoir le déploiement du système d'information de la banque et la généralisation du service de paiement électronique via Internet, ainsi que son activation prochaine. A ce propos, le P-dg du CPA, a fait savoir que le «e-banking» via le téléphone portable et la nouvelle version du service financier bancaire à distance «CPA Mobile» ont permis l'installation de 5.300 terminaux de paiement électronique (TPE) chez les commerçants, connectés au réseau central de cet établissement bancaire, signalant la connexion en cours de 140 guichets automatiques de billets de banque au niveau national pour remplacer les distributeurs automatiques existants (GAB) au niveau des agences bancaires dans une première étape. Ces guichets peuvent, dans une deuxième étape, accueillir les demandes des chèques bancaires et cartes magnétiques à distance et autres offres, a-t-on souligné. Lors de sa visite à l'agence du CPA au centre-ville (Agence Khemisti 416), M. Dahmani a procédé à l'ouverture d'un espace dédié au financement des très petites entreprises (TPE) et des starts-up. Au sujet du financement de ce type d'entreprises, le même responsable a indiqué qu'en moins de deux mois, ont été réceptionnés 1.200 dossiers relatifs au financement de projets dont 900 ont obtenu l'aval, faisant remarquer que le reste des dossiers n'a pas été nécessairement refusé et a besoin d'être complété par des documents seulement.

**Djamila Sai**

### Energie

## L'alerte du ministère de tutelle

En émettant un tableau sur fond alarmiste, le ministère de l'Energie lance une véritable alerte quant à imposer une gestion plus rigoureuse de la gestion de nos hydrocarbures. Particulièrement durant 2020 année durant laquelle notre pays s'était préparé à une reprise socio-économique après avoir souffert de divers actes de déstabilisation.

En tout état de cause, dans la forme comme dans le fond cette alerte n'a pas permis de libéraliser le secteur des hydrocarbures. Ou s'il l'a fait, cela a été réalisée d'une manière stérile si l'on se réfère aux chiffres de production et de commercialisation avancés par le ministère. Dans le document qu'il a émis ce dernier dimanche, cette institution précise que «...le volume global des exportations d'hydrocarbures a atteint 82,2 millions en tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2020 pour une valeur de 20 milliards de dollars». Soit des baisses respectives de 11% et de 40% par rapport à 2019. Il a, par ailleurs, précisé, que la plupart des indicateurs du secteur ont connu une tendance baissière durant l'année 2020.

L'argument qu'il avance pour justifier cette situation représente une véritable massue car s'agissant de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie nationale. Les hydrocarbures en représentent le plus grand facteur.

Et lorsque dans son communiqué, le ministre de l'Energie se dit déterminé à ne pas reculer même si la valeur des exportations des hydrocarbures a été en baisse en 2020, il met chacun des cadres gestionnaires devant ses responsabilités. Surtout que, cette fois-ci encore l'Etat qui mise beaucoup sur la relance économique après avoir subi les impacts fâcheux de l'épidémie de la Covid-19, attend beaucoup de cette filière.

Ce qui nous ramène à l'alerte du ministère de l'Energie et de la valeur en baisse des exportations que ses services ont enregistrées. Dans le document en question, il est dit que «la moyenne des cours de pétrole a baissé à 42 dollars baril en 2020, contre 64 dollars durant l'année écoulée, soit une perte de près de 23 dollars par baril (-35%)». Il est également précisé qu'en comptabilisant les exportations hors hydrocarbures du secteur de l'énergie (pétrochimie et autres), la valeur des exportations du secteur atteindra au total 22 milliards de dollars. C'est dire que l'alerte est sérieuse. D'autant plus que, selon un expert en comptabilité il existe des distorsions créées et enracinées par des monopoles attribués à certains groupes d'intérêts particuliers, au détriment de la concurrence et donc à l'encontre, des consommateurs qui doivent payer des prix plus élevés

pour les biens et services. Au vu de la baisse des impôts révélés par le ministère de tutelle, il s'avère que les Algériens ont créé une économie tributaire de la consommation dans son ensemble. Cela signifie que les incitations à diversifier l'économie n'existent plus pour les entrepreneurs et les entreprises et que l'appel du ministère de l'Energie sera confronté aux investisseurs internationaux et les entrepreneurs nationaux.

Ce modèle sera bientôt insoutenable, en particulier avec les pressions inflationnistes de la dévaluation de la monnaie nationale en raison de la réduction des réserves de change. Concernant les revenus de l'Etat, un montant de 1.853 milliards DA de fiscalité pétrolière a été versé au Trésor public durant l'année 2020, en baisse de 31% rapport au montant de 2019, a ajouté le ministère de l'Energie.

S'agissant des investissements, le montant mobilisé par le secteur pour le développement de ses activités a atteint 7,3 milliards dollars. Il est en baisse de près de 30% par rapport aux réalisations de 2019 où ils étaient de 10,2 milliards dollars. En termes de création d'emplois, le secteur de l'énergie emploie aujourd'hui plus de 285.000 agents contre 284.000 en 2019, soit une création de près de 1.000 nouveaux emplois directs.

**A. Djabali**

**INFO EXPRESS**

**Alger  
Le Tribunal  
d'El Harrach lance  
un appel à témoin  
et à victime  
d'escroquerie  
du dénommé  
Benzahra Hillal**

Un appel est lancé à toute personne victime d'escroquerie de l'accusé Benzahra Hillal ou ayant eu affaire à lui, en tant que témoin ou victime, à se rapprocher du bureau du juge d'instruction de la première chambre près le tribunal d'El Harrach, a indiqué dimanche un communiqué de la Sûreté nationale. «Le juge d'instruction de la première chambre près le tribunal d'El Harrach lance un appel à toute personne ayant été victime d'escroquerie de l'accusé, Benzahra Hillal ou ayant eu affaire à lui, en tant que témoin ou victime, à se rapprocher de son bureau pour déposition», précise la même source. «Cet appel fait suite à l'examen de l'affaire dans laquelle l'accusé Benzahra Hillal est poursuivi pour escroquerie et usurpation de la qualité d'un officier à la Présidence de la République», ajoute le communiqué.

**Agence**

Dépôt des déclarations annuelles auprès de la CNAS à Sidi Bel-Abbès

**«Rapidité et facilité»**



Elle commence le 14 janvier 2021 et prendra fin le 31 janvier 2021 comme dernier délai, selon le communiqué de la cellule. L'objectif est d'afficher ses efforts et ses ambitions de moderniser ses prestations au service des assurés et d'inciter les chefs d'entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, à déposer leurs déclarations annuelles des salaires et salariés de l'exercice de l'année 2020, par voie internet sur le portail nu-

**Sous le thème «Rapidité et facilité», une campagne d'information au profit des chefs d'entreprise, est prévue à travers toutes les agences de wilaya de la Caisse nationale des travailleurs salariés du territoire national.**

mérique «Déclaration annuelle», disponible sur le site [www.cnas.dz](http://www.cnas.dz). Ces mesures viennent, non seulement, répondre à la nécessité d'améliorer le projet de proximité qu'engage le secteur, mais aussi d'accompagner avec rigueur les mesures de sécurité

sanitaire entreprises pour lutter contre la Covid-19. À cet effet, la CNAS appelle les chefs d'entreprises à respecter les délais et accompagner cet objectif primordial d'amélioration de son secteur.

**Djillali Toumi**

**El Tarf : opération de recensement international des oiseaux d'eau douce**



La première phase annuelle de l'opération de recensement international des oiseaux d'eau nicheurs a été lancée, dimanche à partir de la localité d'Ain Allem relevant de la daïra de Dréan, (El Tarf), a indiqué le conservateur divisionnaire des forêts au Parc national d'El Kala (PNEK). (Photo > D. R.)

**Laghouat : accompagner les exploitations oléicoles**



Les services agricoles ne ménagent aucun effort pour accompagner les exploitations oléicoles et contribuer à l'essor de la filière et sa modernisation pour assurer une production oléicole abondante et contribuer au développement de l'agriculture, a affirmé dimanche le directeur des services agricoles (DSA).

(Photo > D. R.)

**Sud-Est**

**La couverture sécuritaire atteint 80%**

La couverture sécuritaire est estimée actuellement à 80% au niveau de la région Sud-Est du pays, selon un bilan annuel (2020) de l'Inspection régionale de police à Ouargla. Assurée par un effectif de plus de 13.650 éléments, la couverture sécuritaire dans le Sud-est a atteint un taux de 80 %, avec un ratio d'un policier pour 266 citoyens, a affirmé le contrôleur de police, Maamar Labdi, lors d'une présentation du bilan d'activités de cette institution qui coiffe les wilayas de Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat. Il a indiqué, a ce titre, que la sûreté nationale s'attelle à renforcer ses installations en vue de garantir une couverture sécuritaire totale du territoire de compétence

et faire face à toutes les formes de criminalité. Pour cela, de nouveaux sièges de sûreté, en cours de réalisation dans plusieurs communes, à l'instar de Rouissat, Taïbet et El-Hedjira (wilaya de Ouargla), In-Aménas et Debdeb (Illizi), Oued-Morra (Laghouat), Djemora et Zribet El-Oued (Biskra), seront mis en service durant l'année en cours, a-t-il ajouté, en soulignant que leur réalisation s'inscrit dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, M.Labdi a signalé une hausse des affaires liées aux atteintes aux personnes en 2020, comparativement à l'année l'ayant précédée, se traduisant par 4.307 affaires enregis-

trées l'an dernier, contre 4.187 affaires similaires en 2019. Des affaires concernant en majorité l'homicide, la tentative d'homicide, les coups et blessures volontaires, la menace, la violation de domicile, les crimes contre la famille et les bonnes mœurs, ainsi que le vol et la destruction volontaire de bien d'autrui. Au registre de la lutte contre le trafic et la consommation de produits stupéfiants, M. Labdi a fait savoir qu'une quantité de plus de 170 kg de kif traité, 360.314 comprimés et 36 bouteilles de psychotropes, en plus de 9,66 grammes de drogues dures (cocaïne et héroïne) ont été saisis l'année précédente dans 1.638 affaires impliquant 2.763 suspects.

**Agence**

**Une caravane médicale au profit des zones d'ombre dans 6 wilayas**



Une caravane médicale au profit des habitants des zones d'ombre et des zones éparses dans six wilayas du pays sera organisée à partir de ce dimanche et ce jusqu'au 22 janvier courant par la direction générale de la Protection civile.

(Photo > D. R.)

**SOS**

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67CCP : 170 280 18 clé 90**

**Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**

**Les établissements religieux appelés à développer leurs programmes**



Le Conseiller du président de la République chargé des associations religieuses, Aïssa Belakhdar a appelé dimanche à Ouargla les établissements religieux à développer leurs programmes au service des générations montantes.

(Photo > D. R.)

Sahara occidental

## La Déclaration conjointe Algérie-Afrique du Sud va dans le sens des exigences de l'UA

L'ambassadeur sahraoui en Afrique du Sud, Mohamed Yeslem Beissat a affirmé que la Déclaration conjointe de l'Algérie et de l'Afrique du Sud allait dans le sens des exigences de l'Union africaine (UA) concernant la nécessité de réunir les conditions minimales, à savoir la Résolution 690 et l'organisation du référendum en vue de résoudre le conflit du Sahara occidental.

Dans un entretien accordé dimanche à l'APS, le diplomate sahraoui a affirmé que «le conflit au Sahara occidental est une question d'autodétermination et de décolonisation, ce qui représente la position politique de la majorité des pays, une position conforme à la légalité internationale».

Pour M. Beissat, «l'empressement du Makhzen à normaliser ses relations avec l'entité sioniste n'aura aucun impact pratique claire et ne changera rien en l'équation». Après avoir rappelé que «le régime marocain avait envahi le Sahara occidental en 1975 avec le soutien de l'Administration Ford (ancien président des USA, NDLR) et construit ses lignes de défense avec une aide et une planification israéliennes», l'ambassadeur sahraoui a estimé que «Trump n'a fait que déclarer des relations qui étaient secrètes».

L'ambassadeur sahraoui en Afrique du Sud a évoqué l'ouverture de consultations dans les territoires occupés par des pays qui ne respectent nullement la légalité internationale, notamment que l'existence d'une communauté ou d'intérêts économiques fait partie intégrante des conditions d'ouverture d'un consulat en termes de droit international. Après avoir agressé des civils sahraouis le 13 novembre 2020, a-t-il poursuivi, le Maroc a créé une nouvelle réalité en poussant les Sahraouis à se défendre, ajoutant qu'au fil du temps, le Mekhzen «ressentira une pression étant donné que les Sahraouis sont capables de résister 40 ans de plus pour le convaincre de signer un accord de paix juste permettant le respect de notre droit». Et d'ajouter que «le Maroc ne jouit d'aucune aptitude à la résistance dans sa guerre contre le peuple sahraoui», insiste M. Beissat.



L'ambassadeur sahraoui en Afrique du Sud, Mohamed Yeslem Beissat.

(Photo : D.R)

«La guerre impose sa logique, sa dynamique et ses conditions, c'est pourquoi le Maroc doit s'apprêter à une guerre plus longue que celle d'avant et plus féroce contre le peuple sahraoui», a averti le diplomate sahraoui.

### Poursuite des attaques contre les positions des forces d'occupation marocaines

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a poursuivi ses attaques contre les positions et les retranchements des forces d'occupation marocaine, derrière le mur de la honte, pour le 66e jour consécutif, a indiqué dimanche un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le communiqué numéro 66 rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), «les forces de l'armée sahraouie ont lancé hier une série d'attaques lourdes ciblant les points de concentration des forces d'occupation marocaines dans plusieurs secteurs, à l'instar des régions d'Ajbailat Al-Khader dans le secteur de Guelta, ainsi que la zone de Kalb Enos dans le secteur de Aousserd, qui a été bombardée à trois reprises dans la journée. Le même communiqué a ajouté que des bombardements intenses ont visé les positions des forces d'occupation qui sont retranchés dans le secteur de Rous Oudyat Achdida». Quant à la journée d'aujourd'hui, le communiqué militaire indique que «des unités de l'armée sahraouie ont effectué de lourds bombardements visant les positions de l'armée royale marocaine retranchées dans plusieurs zones, notamment dans la région de Azmoul Oum Khemla (secteur de

Oum Amdrika) et de la zone de Rous Echadhimiya (secteur de Mehbes). La même source a ajouté «qu'un bombardement concentré a visé les régions de Frerina à Benkarat dans le secteur de Smara et la zone d'Adhim Oum Adjloud, relevant du secteur d'Aousserd». Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent, ciblant les positions et les retranchements des forces d'occupation marocaine qui ont infligé de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur marocain de la honte.

### Une association sahraouie dénonce l'implication du navire «IVX phoenix» dans le pillage du phosphate

L'Association pour le contrôle des ressources naturelles et la protection de l'environnement du Sahara occidental a dénoncé l'implication du navire «IVX phoenix» dans des opérations de pillage du phosphate dans les territoires sahraouis occupés, réitérant son appel aux Nations unies à intervenir afin de prendre les mesures strictes devant mettre terme au pillage des ressources naturelles sahraouies par le Maroc. «Dans le cadre des opérations de suivi menées par l'association, un navire immatriculé 774862 et battant pavillon panaméen a été repéré au niveau du port d'exportation de phosphate de la ville occupée de Laayoune, et qui était sur le point de quitter le port en direction de la Nouvelle-Zélande chargé de phosphate sahraoui et ce dans le cadre des opérations de pillage effectuées par les forces de l'occupation marocaine au vu du monde entier»,

a fait savoir l'Association pour le contrôle des ressources naturelles et la protection de l'environnement dans un communiqué parvenu à l'APS. Rappelant le statut juridique du territoire sahraoui, étant un territoire non autonome dont le peuple n'exerce toujours pas son droit à l'autodétermination, la même association a relevé «le caractère illégal de ces opérations de pillage dans lesquelles ce navire est impliqué». «Les opérations de pillage des ressources sahraouies menées par l'occupation marocaine constituent une violation flagrante des chartes et pactes internationaux», a poursuivi la même source. L'association sahraouie a appelé «les Etats et Gouvernements, auprès desquels le navire pourrait demander des autorisations pour traverser les eaux territoriales, à lui refuser l'accès, à l'instar de ce qu'ont fait l'Afrique du Sud et le Panama». Elle a également exhorté «la société civile néozélandaise et l'ensemble des organisations qui soutiennent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et qui se trouvent à proximité des itinéraires du navire à réagir rapidement afin de l'empêcher de transporter le phosphate pillé du Sahara occidental». Insistant sur l'impératif pour les Nations unies d'assumer ses responsabilités envers le peuple sahraoui en vue de lui permettre d'exercer son droit à disposer de ses richesses, l'association sahraouie a appelé le Conseil de sécurité onusien à prendre des mesures coercitives contre l'occupation marocaine à même de l'empêcher de poursuivre le pillage du phosphate sahraoui.

INFO  
EXPRESS

### Nations unies Guterres salue l'annonce d'élections comme une étape cruciale vers l'unité palestinienne

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a salué l'annonce faite vendredi par le président palestinien Mahmoud Abbas sur l'organisation d'élections législatives et présidentielle en mai et juillet prochains comme une «étape cruciale vers l'unité palestinienne», a indiqué un communiqué publié par l'ONU. Guterres a assuré que ces élections «donneraient une légitimité renouvelée aux institutions nationales, y compris au parlement et gouvernement démocratiquement élus en Palestine», a ajouté le communiqué publié samedi. Le dernier scrutin présidentiel en Palestine a eu lieu en janvier 2005 alors que les dernières élections législatives dans tous les territoires sous contrôle de l'Autorité palestinienne remontent à janvier 2006. Un an plus tard, le mouvement Hamas à Gaza a gagné les législatives. Le SG de l'ONU a déclaré qu'il espérait que les élections législatives prévues en mai et le scrutin présidentiel en juillet «contribueraient à relancer un processus vers une solution négociée à deux Etats sur la base des lignes d'avant 1967, et conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, accords bilatéraux et droit international». Il a déclaré que l'ONU était prête à «soutenir tous les efforts des Palestiniens pour pouvoir exercer pleinement leurs droits démocratiques». Guterres a appelé les autorités palestiniennes à «faciliter, renforcer et soutenir la participation politique des femmes tout au long du cycle électoral». La présidence palestinienne a annoncé vendredi l'organisation d'élections législatives et présidentielle en mai et juillet, les premières depuis 2005. Le président Mahmoud Abbas a publié un décret concernant la tenue d'élections générales en «trois étapes», a indiqué un communiqué publié par l'agence Wafa. Les législatives auront lieu le 22 mai, la présidentielle le 31 juillet et le scrutin pour le Conseil national palestinien, organe de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), se tiendra le 31 août. Le décret du bureau de M. Abbas a ordonné au comité électoral et à tous les «appareils d'Etat» de commencer le processus électoral dans toute la patrie palestinienne. Le Hamas a réagi positivement à l'annonce, selon des médias. En septembre 2020, le Hamas et le Fatah s'étaient entendus sur l'organisation d'élections "d'ici six mois". M. Abbas, qui avait à plusieurs reprises promis la tenue d'élections au cours de la dernière décennie, n'a pas indiqué vendredi s'il allait être candidat à sa propre succession.

R.I

R.I

# contribution

Pour un sursaut national face à la léthargie de l'économie

## Dépréciation du dinar, incidences inflationnistes et risque de vives tensions sociales en 2021



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

**L'année 2021 est l'année de tous les dangers, de vives tensions sociales qui risquent d'avoir un impact sécuritaire, avec l'accélération du processus inflationniste qui induira la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la population algérienne avec une économie en léthargie, une incohérence de la politique socio économique. et des discours de certains responsables déconnectés de la réalité qui croient vendre des utopies.**

**A** un niveau de 10/15 milliards de dollars, sans dynamisation de l'appareil productif, la banque d'Algérie serait contrainte de dévaluer le dinar à plus de 200/220 dinars un euro début 2022 avec un cours sur le marché parallèle d'environ 300 dinars un euro. Cela induira forcément, combiné avec la dévaluation du dinar une inflation importante pour tous les produits importés biens de consommation, biens intermédiaires et équipements, l'ONS. Ainsi le prix des légumes secs importés, des pièces de voitures, les ordinateurs et les composants depuis début janvier 2021 ont connu une hausse entre 20/40% selon les produits.

Pour les importations de voitures, si on achète à 100 euros arrivé au port d'Alger, le prix sera multiplié par 160/170 dinars un euro, plus les droits et taxes appliqués à la partie dinar plus la marge du concessionnaire, donc un prix au consommateur très élevé et qui sera fonction de la marque et du gabarit et de la structuration du pouvoir d'achat. Ainsi, malgré les subventions de certains produits, la majorité des produits connaissent une hausse vertigineuse ayant un impact sur le pouvoir d'achat des Algériens. Car, s'agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, il me semble utile de préciser qu'une analyse objective doit tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle ils sont appliqués, les aspects de structures de l'économie internationale, de l'économie interne, résultant de l'option de la stratégie de dé-



veloppement économique, aux schémas de consommation générés en son sein pour des raisons historiques, d'influences socioculturelles et aux composantes des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national.

L'indice global de l'inflation doit être régulièrement réactualisé car le besoin est historiquement daté, les besoins évoluant, cet indice étant, biaisé, devant l'éclater par produits selon le modèle de consommation par couches sociales (fonction de la stratification du revenu national) et surcroît comprimé artificiellement par les subventions sinon il dépasserait les 10%.

La perception de l'inflation est différente d'une personne qui perçoit 200 euros par mois de celle qui perçoit 5.000 euros ou plus n'ayant pas le même modèle de consommation. Un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'importantes disparités entre les différentes couches sociales. Aussi, une interrogation s'impose : comment est-ce qu'un Algérien, qui vit au SNMG, (moins de 200 euros par mois fait face aux dépenses incontournables : alimentation, transport, santé, éducation surtout actuellement avec des centaines de plusieurs millions d'emplois menacés notamment au niveau de certaines unités industrielles fonctionnant en sous capacités, du BTPH (plus de 1,9 millions d'emplois en 2019) et des services dont l'hôtellerie, restaurants, cafés ect...Le travail au noir (sphère informelle) de certaines catégories de fonctionnaires à faibles revenus, de la sphère réelle après les heures de travail, parfois la petite corruption pour survivre rendus de ceux qui détiennent certains segment de pouvoir économique au niveau local, ne parlons pas de la grande corruption relatée chaque jour par la presse antonale qui touchent certaines sphères des hautes structures de l'Etat, corruption socialisée qui menace la sécurité nationale, la cellule familiale, paradoxalement, la crise du logement

(même marmite, même charges) et les subventions et transferts sociaux mal ciblées et mal gérés jouent temporairement comme redistribution indirecte du revenu national et comme tampon social.

L'inflation joue comme vecteur de redistribution et de concentration du revenu national au profit des revenus variables et pénalise les revenus fixes. Nous sommes dans un cercle vicieux : l'inflation accélère les revendications sociales pour une augmentation des salaires qui à leur tour en cas de non productivité accélère l'inflation (allez visiter les banques ou de nombreuses femmes hypothèquent leur or pour subvenir aux besoins de leurs familles). Comme la détérioration du pouvoir d'achat accroît soit l'endettement des ménages ou accélère la déthésaurisation des ménages notamment les couches moyennes qui se paupérisent en la mettant en circulation leur épargne, ils gonflent la masse monétaire en circulation accélérant, en cas de rigidité de l'offre, le processus inflationniste. Lorsque l'Etat a les moyens financiers, l'importation de produits subventionnés joue comme tampon transitoire. Qu'en sera t-il avec l'éclatement de la cellule familiale et en cas de chute du cours des hydrocarbures ne pouvant plus subventionner, un couple avec deux enfants devant percevoir minimum entre 50.000/60.000 dinars/mois net pour uniquement substituer sans paiement de loyers, ni voitures, ni téléphone ? Or le besoin en ce XXIème siècle, ne saurait se limiter aux biens alimentaires essentiels. Le processus inflationniste est amplifié par les tendances monopolistiques tant au niveau commerce extérieur qu'au niveau interne où les circuits entre le producteur et le consommateur (les grossistes informels) ont tendance à se rallonger, la marge commerciale pouvant représenter 2 à 3 fois le prix de production (surtout dans le domaine agricole), ce qui ne peut que décourager le producteur immédiat et l'orienter vers des acti-

ités spéculatives. Ainsi, la politique bureaucratique autoritaire d'encadrement des prix s'avère d'une efficacité limitée, sinon il faudrait des milliers de contrôleurs, ne résolvant d'ailleurs pas le problème dans la mesure où le contrôle des prix repose sur le détaillant qui ne fait souvent que répercuter ces surcoûts de distribution alors que s'impose un nouveau système de régulation transparent..

En résumé, l'Algérie, pays à fortes potentialités, est à la croisée, n'ayant pas besoin de louanges de la part de certains responsables, même comportements que par le passé où on idolâtrait un tableau, mais des résultats sur le terrain, étant confrontée à des défis importants surmontables, entre 2021/2030, posés par les enjeux géostratégiques, les politiques hasardeuses du passé, mais depuis le début 2020, un impact mitigé de l'action gouvernementale mis en relief par le président de la république.

L'urgence est de mettre fin au manque de visibilité et une organisation institutionnelle ministérielle pléthorique (41 ministres dont certains se contredisent), ce qui réduit l'efficacité et la cohérence, des institutions en berne comme la cour des comptes, le conseil national de l'énergie, le conseil national de la concurrence, le conseil économique et social et en plus frappé par l'épidémie du coronavirus qui paralyse l'économie.

Les défis futurs, pour se projeter sur l'avenir, impose une nouvelle gouvernance reposant sur plus de MORALE afin de rétablir la confiance, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants, évitant la division sur des sujets secondaires, tout en respectant toutes les sensibilités, par un discours de tolérance. Il y a de la sécurité nationale.

(Suite et fin)  
A.M

## INFO EXPRESS

66<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Didouche Mourad  
**La famille du Chahid honorée**

L'Association des anciens scouts musulmans algériens a honoré, dimanche à Alger, la famille du chahid héros Didouche Mourad, à l'occasion de la célébration du 66<sup>e</sup> anniversaire de sa mort au champ d'honneur. La cérémonie s'est déroulée au domicile familial du défunt Chahid Didouche Mourad, sur les hauteurs d'Alger (El Mouradia), en présence de membres de sa famille, de représentants de la famille révolutionnaire et du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit et de membres de l'Association des anciens SMA. Cette initiative s'inscrit, selon le commandant général de l'Association, Mustapha Saadouné dans le cadre de la concrétisation du projet de "la mémoire de proximité" visant à contribuer à "la préservation de la mémoire collective, loin de toute forme protocolaire de commémoration, limitée généralement aux conférences historiques tenues dans des salles fermées", ajoutant "nous essayons à travers cette activité de proximité à inculquer l'histoire aux nouvelles générations, en favorisant le contact direct aux lieux ayant abrité les événements historiques, dans une démarche visant à renforcer l'esprit nationaliste chez les différentes franges de la société, notamment les jeunes".

Dans le but de concrétiser ces démarches, ladite Association entend organiser des activités de proximité pour faire connaître le Chahid Héros Didouche via les rues baptisées de son nom à travers les wilayas d'Alger, Constantine et Skikda, en sus de la distribution de dépliants retraçant les principales étapes historiques dans la vie du Chahid. Il est prévu également, selon le même responsable, la programmation d'une sortie sur le terrain, au lieu même où le regretté était tombé en martyr (région Smendou commune de Zighoud Youcef à Constantine), et ce de par la lecture de la Fatiha à la mémoire du Chahid et la pose d'une gerbe de fleurs sur sa tombe, au cimetière d'El Alia. La représentante du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Khalidi Sabrina a relevé que cet hommage intervient dans le contexte de «la préservation de la mémoire nationale et le renforcement de l'esprit du patriotisme chez les jeunes», qualifiant cette halte de «geste de reconnaissance aux artisans de l'histoire nationale». Evoquant le parcours militant riche du chahid Didouche, la même intervenante a appelé les jeunes à s'inspirer des héros d'Algérie et à porter le flambeau pour hisser l'Algérie au rang des pays développés et ce dans le cadre de la concrétisation du serment des dhouhada.

Réhabilitation et aménagement des zones industrielles à Annaba

## Une priorité pour la relance et la dynamisation de l'économie

**L'aménagement et la réhabilitation des zones industrielles au nombre de cinq zones réparties dans les communes extra-muros de la ville d'Annaba, à savoir à Pont Bouchet commune El Bouni et Berrahal ainsi que les huit zones de ZAC, soit, note-t-on, 166 unités de production diverses qui continuent d'ores et déjà de tourner avec cette crise sanitaire au ralenti en produisant de faibles quantités pour le marché local et surtout national.**

Devant cet état de fait, l'aménagement et la réhabilitation des zones industrielles destinées à accueillir des investissements nouveaux constituent un des principaux axes de la relance et de dynamisation de l'économie, a affirmé dernièrement le wali d'Annaba, Djamel Berimi, dans une rencontre avec les acteurs de divers secteurs. Or, le wali a confirmé que dans le cadre du programme de relance de l'économie nationale, la wilaya en question a enregistré durant les mois derniers des résultats vraiment très faibles en matière de développement économique et devant cette situation médiocre, l'on signale que des poursuites judiciaires ont été engagées à l'encontre de 70 investisseurs défaillants. Ce qui permettra à l'Etat de récupérer le foncier



Des poursuites judiciaires ont été engagées à l'encontre de 70 investisseurs défaillants. (Photo : D.R)

dont disposaient ces investisseurs et de pouvoir le réattribuer de nouveau à des porteurs de projets d'investissement réalisables. Attribuées avec des dispositions de facilitation des démarches au profit des opérateurs économiques, ces assiettes seront récupérées par voie de justice. L'on précise à ce sujet qu'ils n'ont pas respecté les cahiers de charges. En effet, près d'une année après avoir reçu les permis de lotir, ces projets n'ont même pas été encore lancés. Alors que l'on affirme que les cahiers des charges stipulent que les projets doivent absolument être lancés dans les six mois, qui suivent l'établissement et la délivrance du permis de lotir. Faute de quoi, le projet défaillant sera

tout simplement annulé et l'assiette foncière sera reconquise par le service du domaine public.

Selon les informations du chef de l'exécutif de la wilaya, dans la zone industrielle Aïn Sayd occupant 13 ha, il est prévu le raccordement de cette zone au réseau d'électricité pour y

relancer les projets d'investissement programmés. Aussi, des opérations d'aménagement et de réhabilitation ont été engagées dans les autres zones industrielles dont celles de la région de Tréat.

Le wali a appelé à définir les potentialités et opportunités d'investissement offertes dans les divers secteurs, notamment l'industrie, le tourisme et l'agriculture. Certains opérateurs économiques ont tenu à présenter au wali les difficultés rencontrées sur le terrain.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a indiqué à ce sujet que «l'aménagement et la réhabilitation des zones industrielles destinées à accueillir des investissements constituent un des principaux axes de la relance et de dynamisation de l'économie», à l'image, de la zone industrielle Aïn Sayd qui occupe 13 ha et où les efforts des autorités tendent vers son raccordement au réseau d'électricité afin d'y relancer des projets d'investissements programmés, informe-t-on.

Oki Faouzi

Filière lait à Aïn Defla

## Des contraintes multiples malgré un grand potentiel

Des éleveurs laitiers bovins de Aïn Defla ont mis l'accent sur la nécessité de lever les contraintes liées à l'exercice de leur activité, notamment celle inhérentes à la cherté des aliments de bétail, affirmant que leur wilaya est à même de participer à l'effort économique national à la faveur du grand potentiel dont elle dispose en matière de production laitière.

«Ne pouvant plus couvrir les charges liées à l'alimentation et au volet sanitaire de leur cheptel, nombre d'éleveurs se sont vus contraints de le vendre, se retrouvant au chômage pour une grande partie d'entre eux», a regretté le président de l'association locale des éleveurs laitiers, Boukira Abassi Mokhfi, faisant état d'une cinquantaine d'éleveurs en activité à l'heure actuelle sur le territoire de la wilaya contre 120, il y a quelques années. Relevant que certains produits entrant dans l'alimentation du cheptel ont augmenté de 150% en un court laps de temps, il a noté qu'en parallèle, le prix du litre de lait est resté inchangé depuis bientôt 5 ans, faisant état, dans ce contexte, de la perception de 44 dinars de la part de la laiterie et de 12 autres du Fonds de soutien aux éleveurs laitiers. «La situation est si difficile qu'il arrive parfois que des éleveurs soient obligés d'emprunter les fourrages pour alimenter leur cheptel», a regretté M. Boukira Abassi, dont la longue expérience dans le domaine de l'élevage et de la production laitière (il a commencé cette activité en 1982) peut être prise comme un critère fondamental dans son jugement. Au sujet du soutien matériel au profit des éleveurs, le même interlocu-

teur a noté que celui-ci n'existe que «sur le papier», invitant les responsables du secteur à intervenir pour remédier à cet état de fait dont les répercussions sont préjudiciables à plus d'un titre.

Tout en observant que la relève n'est pas assurée dans cette filière, il a fait état de la volonté des éleveurs ayant quitté la profession de reprendre du service si les conditions s'améliorent.

Outre les postes d'emploi découlant de la production laitière, l'élevage est en mesure d'en créer d'autres à l'image de ceux inhérents au commerce de la viande mais, également, à ceux se rapportant à la peau des animaux, a-t-il fait remarquer. Il a toutefois appelé les éleveurs à activer dans un cadre organisé (associations), observant que de tels groupements sont à même de faire reculer les «appétits démesurés» des intervenants en amont et en aval de la filière.

Emboitant le pas à M. Boukira Abassi, un détenteur d'une étable privée à Bir Ould Khélifa (35 km au sud du chef-lieu de wilaya), Bouzekrini Mourad a, de son côté, confirmé que les charges auxquelles font face les éleveurs découragent les plus téméraires d'entre eux, appelant à les soulager de ce lourd fardeau qu'ils ne peuvent plus supporter. «Les prix de certaines prestations ont atteint des niveaux insoutenables, augmentant jusqu'à 1.000 pour 100 comme c'est le cas de l'électricité par exemple», s'est-il insurgé, estimant que dans ces conditions, l'éleveur ne pourra pas s'en sortir «même à 100 dinars le litre de lait vendu».

R.R

Relizane

## L'APC de Aïn Rahma lance une campagne d'abattage de chiens errants

**Les services de l'Assemblée populaire communale de Aïn Rahma ont consacré les journées du jeudi, samedi et dimanche à une vaste campagne d'assainissement des quartiers de la ville.**

Plus particulièrement une chasse aux chiens errants qui représentent un danger certain pour les habitants, et spécialement les enfants et les femmes enceintes. En effet, à Aïn Rahma, le phénomène des chiens errants est devenu un véritable danger public et permanent qui menaçait sérieusement la sécurité et la santé de la population mais aussi l'hygiène publique d'une manière générale, et aura pris ces derniers temps des proportions alarmantes, à tel point que les autorités locales ont décidé d'organiser ce samedi une importante cam-



pagne d'abattage de ces canidés sauvages qui menacent la sécurité des citoyens au quotidien. Selon des sources locales, plus d'une trentaine de chiens errants ont été abattus. Cette opération a été ressentie comme un grand soulagement par la population qui a longtemps souffert de la menace que représentaient ces animaux sans maîtres. Il faut relever

cependant que Aïn Rahma n'est pas la seule localité à subir les désagréments causés par ces chiens errants dont le nombre ne cesse d'augmenter et que la prolifération dans la région a pris des proportions alarmantes, notamment aux alentours des décharges sauvages, enclos, bergeries et autres élevages désordonnés.

N.Malik

Des faux-monnayeurs arrêtés à Annaba

## Un réseau de faussaires professionnels neutralisé à l'Est du pays

La brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Bordj Bou arreridj a réussi, le 14 janvier 2021, un joli coup de filet en récupérant un montant de plus de 115 millions en faux billets et en arrêtant un réseau criminel constitué de quatre (4) faux-monnayeurs, tous des repris de justice, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Cette opération a été possible grâce aux renseignements fournis par des citoyens sur ce réseau criminel transfrontalier spécialisé dans la falsification de la monnaie nationale en coupures de 2.000 dinars.

Deux véhicules touristiques, cinq téléphones portables et 0,5 g de drogue ont été également saisis. La perquisition des domiciles des suspects a permis la découverte et la saisie des équipements informatiques utilisés dans ce trafic, soit un ordinateur portable et une imprimante, informe la même source. Dans ce volet, il est signalé que les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la Sûreté de Annaba ont opéré, suite à une perquisition effectuée ces dernières 24 heures pour arrêter un baron actif dans la wilaya, âgé de 37 ans, des faux billets de 1.000 et 2.000 DA qui se trouvaient en sa possession. Une grosse somme de 376 millions de centimes (1.092 billets de 1.000 DA et 1.338 billets de 2.000 DA) ainsi que des coupures blanches prêtes à être reproduites et des téléphones portables ont été découverts lors de la fouille de son domicile.

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Aïn Azel dans la wilaya de Sétif ont saisi 458.000 dinars en faux billets de banque en coupure de 2.000 dinars, un pistolet automatique et un fusil de chasse dans une affaire impliquant quatre individus, a-t-on appris le 12 mars 2020 auprès du service de communication du groupement territorial de ce corps constitué.

L'enquête dans cette affaire a été déclenchée suite à l'exploitation d'information qui s'est soldée par l'arrestation de l'accusé principal dans cette affaire, a précisé cette source, relevant que lors de son interrogatoire, le suspect a reconnu les faits qui lui sont reprochés et identifié trois autres individus, âgés de 23 à 31 ans comme membres de son groupe qui s'adonnaient à la falsification des billets de banque. Les investigations approfondies des enquêteurs de la

**Décidément, il suffit simplement d'un micro-portable, d'une imprimante neuve et quelques papiers de bonne qualité pour fabriquer des liasses de faux billets. C'est notamment l'idée jointe à l'action que tous les trafiquants jusqu'ici arrêtés par les services de sécurité utilisent dans leurs scabreuses opérations.**

brigade de Aïn Azel ont permis la saisie de 458.000 DA en faux billets de banque, d'une arme automatique et un fusil de chasse chez les trois autres personnes appréhendées, a-t-on encore détaillé. A l'issue des procédures judiciaires d'usage, les quatre mis en cause seront présentés devant la justice, a-t-on conclu de même source.

**Le faussaire voulait acheter un véhicule avec plusieurs faux billets de banque**

Rappelant aussi, qu'en agissant sur base d'informations précieuses, des policiers de la Sûreté urbaine relevant de la localité de Sidi Salem à Annaba ont neutralisé à temps et en flagrant délit l'un des trio d'un réseau de faussaires en activité dans la région. Agé de plus de 20 ans, le trafiquant était en possession d'une somme de 32.500 DA en fausse coupure de 2.000 et 500 DA dissimulées dans sa sacoche, il avait d'acheté une voiture au marché Al Izdihar de véhicule d'occasion. Arrêté la main dans le sac avec des faux billets, le 7 janvier 2018 et après une minutieuse perquisition de son domicile, les policiers ont découvert des ordinateurs, une imprimante avec scanner Epson et plusieurs milliers de billets contrefaits.

L'inculpé a été placé en détention préventive pour son procès. Les éléments de la brigade des stupéfiants relevant de la Sûreté de la wilaya d'El Taref ont fait tomber, en ce début de juillet 2017 dans leur filet deux membres d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de faux billets et de drogue dans la région de Dréan. La police a arrêté les deux hommes entre les communes de Drean et Chbaita Mokhtar, en possession de 420 plaques de psychotropes destinées à la vente et une

somme de 10 mille dinars en faux billets de 1.000 DA, nous indique une source sécuritaire. Les trafiquants ont été aussitôt placés en détention préventive avant leur jugement. Le phénomène de la contrefaçon des billets de banque s'est développé ces dernières années et prend des proportions alarmantes, surtout avec l'infiltration irrégulière des africains sur notre sol et beaucoup d'entre eux avaient été arrêtés en possession de vrais faux billets de 500 et 1.000 DA. Il ne se passe pas un mois sans que les services de sécurité mettent la main sur un nouveau réseau de faussaires. Cette fois-ci, c'est dans la commune d'El Hadjar que trois individus, abord d'un véhicule de marque Chevrolet ont été appréhendés sur l'avenue El Akid Amirouche, et lors de la fouille de la voiture, il a été découvert 5 billets seulement de 1.000 DA en fausse coupures, et à la suite d'une perquisition faite dans un domicile de l'un d'entre eux, la police a trouvé 31 faux billets de 1.000 DA. Les trafiquants ont avoué la provenance de la fausse monnaie qui provenait d'un complice identifié par les services de police et toujours en fuite. Les faux-monnayeurs ont été écroués aussitôt par le Parquet d'El Hadjar, a-t-on informé auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

**Technique utilisée par les faussaires**

Les investigations ont permis de révéler la technique utilisée par les faussaires pour fabriquer de fausses coupures de 500 DA et 1.000 DA. Il s'agit d'une méthode d'impression des billets de banque à l'aide d'un matériel informatique sophistiqué.

Des ordinateurs et des scanners de dernière génération. D'après les estimations des enquêteurs, le trafic des faux billets est apparue en Algérie vers l'année 1997 où les faussaires avaient surtout ciblé la monnaie nationale faisant ravage dans les grandes villes comme Constantine, Annaba, Alger et Oran.

Or, les services de sécurité avaient durant cette période réussi une opération spectaculaire, informe-t-on, plus de 27 personnes avaient été arrêtées en possession de 700.000 DA en faux billets de banque, et face à cet état de fait, les investigations n'avaient jamais pu remonter jusqu'aux véritables commanditaires, puisque les réseaux finissent toujours par se reconstituer. A ce stade, il est impératif d'indiquer que des mesures préventives et ré-

pressives doivent être prises par les pouvoirs publics afin d'éradiquer avec rigueur ce redoutable phénomène du crime. En Algérie, les faussaires cherchent toujours à réaliser les meilleures imitations possibles dans leur trafic pour faire tromper tout le monde lors d'écoulement de la marchandise. Il est évident que la masse de faux billets mise en circulation échappe totalement aux contrôles de l'Etat et aux banques, et parmi les imperfections du faux billet signalées par des spécialistes, les banquiers révèlent la sonorité au toucher, le filigrane, le numérotage, la couleur, les dimensions du billet et la qualité du papier utilisé. Autant de paramètres capables de déceler les contrefaçons de ce trafic. Dans ce sens, il a rappelé que des ateliers de fabrication de faux billets algériens ont été découverts en France et en Italie où les trafiquants ont trouvé d'autres solutions, ils fabriquent des faux billets de 1.000 dinars dans d'autres pays, en France ou en Chine, à titre d'exemple.

Des centaines de millions de dinars en coupures de faux billets de 1.000 dinars ont été découverts à l'intérieur d'une mystérieuse usine située en pleine forêt en Seine-et-Marne, à Paris. Le 18 avril 2009, la police lyonnaise a découvert une importante affaire de fabrication de faux billets en fausses coupures de 1.000 dinars avec de vrai papier de billets de banque de 1.000 DA et toute la confection de ces vrais-faux billets est faite par les trafiquants de façon «irréprochable», rendant difficile leur détection.

La saisi en 2010 d'un «pactole» de l'ordre de plus de 27 milliards de centimes, principalement des billets de 1.000 DA hautement confectionnés et à l'aide desquels les trafiquants avaient inondé, dans une première phase, la place financière de la région de Annaba, qualifiée de plaque tournante, puis toute la région de l'Est avait permis l'arrestation de 39 individus, originaires entre autres, d'Annaba, Tébessa, Batna, Aïn M'lila, Constantine, El-Eulma, Sétif, Bordj Bou-Arreidj et Alger. Des vrais-faux billets qui seraient confectionnés en Chine avec du papier de qualité dérobé en France et introduits au pays par des filières spécialisées, ont fait plusieurs victimes, dont le Trésor public, voire même la banque BNP Paribas de Annaba, dotée pourtant de moyens de détection de dernière génération, révèle-t-on.

En outre, la police financière italienne (GDF) avait saisi, en 2010 dans une imprimerie clandestine située dans la région de Naples (sud), des faux dinars algériens d'une valeur totale d'environ 3,5 millions d'euros et avait arrêté une personne, des machines d'imprimerie sophistiquées, 350.000 billets de 1.000 dinars algériens chacun et une importante quantité de papier spécial avaient été découvertes.

Les faux billets saisis étaient d'une qualité très élevée, car ils avaient été imprimés sur du vrai papier à billet avec les filigranes, muni d'un fil de sécurité, indique-t-on.

Le phénomène de la contrefaçon des billets de banque s'est développé ces dernières années et prend des proportions alarmantes, surtout avec l'infiltration irrégulière des africains sur notre sol et beaucoup d'entre eux avaient été arrêtés en possession de vrais-faux billets de 500 et 1.000 DA. Il ne se passe pas un mois sans que les services de sécurité mettent la main sur un nouveau réseau de faussaires.

## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
20.40 Petits plats en équilibre  
20.55 C'est Canteloup  
21.05 S.W.A.T.  
23.05 S.W.A.T.



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.40 Vélo club  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.35 Météo  
20.39 Laisse entrer la nature  
20.45 Envoyé spécial  
23.30 Les lycéens, le traître et les nazis



10.50 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Météo  
18.45 Le journal  
20.25 Scènes de ménages  
21.05 Le Morning Night  
23.20 Le Morning Night  
23.35 Issa dans tous ses états



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Rex  
15.05 Le Renard  
16.45 Personne n'y avait pensé !  
17.10 Questions pour un champion  
19.20 Plus belle la vie  
21.05 Inglourious Basterds  
22.50 Maternité, le désert ou la vie  
23.45 Météo



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaulle d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



18.57 Dédale meurtrier  
19.11 J'ai perdu Albert  
20.50 Sahara  
22.51 Jusqu'ici tout va bien



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 13 novembre  
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.40 La p'tite librairie  
21.05 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.01 Le pacte des loups  
19.05 Keepers  
19.11 Secret défense  
20.50 RoboCop 2  
22.43 RoboCop 3



19.45 Arte Journal  
20.55 Géométrie de la mort  
21.45 Géométrie de la mort  
22.35 Monstre sacré  
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News  
20.00 Ethias Cross 2020/2021  
20.55 Eurosport News  
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)  
22.30 Les rois de la pédale  
23.00 Eurosport News  
23.05 Ethias Cross 2020/2021

## Sélection



### Ciné Premier - 22.51 Jusqu'ici tout va bien

Comédie dramatique de Mohamed Hamidi

→ Parce qu'il a truandé le fisc en domiciliant sa boîte de com parisienne à La Courneuve, Fred Bartel écope d'un sévère redressement. Le marché est simple: soit il s'installe vraiment en banlieue et recrute du personnel du cru, soit, vu l'amende, il met la clé sous la porte. Direction le 9-3! Les affaires vont mal pour Fred Bartel, le dynamique patron d'une agence de communication parisienne.

### Ciné Premier - 20.50 Sahara

Film d'aventures de Breck Eisner

→ Si dans leur branche, la chasse aux épaves, Dirk et Al ont du flair, les compères démontrent aussi de belles aptitudes pour s'attirer des ennuis. En volant au secours d'une jolie tou-bib menacée de mort, le binôme a touché le gros lot !



### Ciné Frisson - 20.50 RoboCop 2

Film de science-fiction de Irvin Kershner

→ Le retour du policier cyborg et de sa coéquipière à Detroit, ville en pleine décomposition sociale, redonne du courage aux défenseurs de la loi. A Detroit, la situation est dramatique : la criminalité a investi la ville jusque dans ses moindres ruelles, la police s'est mise en grève et le nuke, une nouvelle drogue dure, fait de terribles ravages dans la population.

## Une exposition à l'honneur au Palais de la Culture La Chine vue par Hachemi Ameer

**La galerie d'art Baya au Palais de la culture Moufidi Zakaria abrite jusqu'au 6 février prochain l'exposition intitulée «La Chine à travers les yeux de Hachemi Ameer», une occasion pour l'artiste peintre de dévoiler son carnet de voyage en Chine via plusieurs tableaux démontrant les spécificités de ce grand pays et traduisant les sentiments de tout un peuple.**

**E**n effet, l'exposition est composée d'une soixantaine d'œuvres, dessins et croquis travaillés à l'aquarelle et parfois à la gouache, réalisés en partie dans les années 1980, au moment où Hachemi Ameer était étudiant à l'Académie des arts appliqués de Pékin, puis lors d'un second voyage, en 2012, à l'occasion de l'édition des «Ateliers des peintres arabes» organisée en Chine. L'artiste peintre a su traduire son expérience et ses sentiments sur ses tableaux, témoins des monuments touristiques, lieux de culte et belles constructions, symboles de l'architecture chinoise séculaire. De même qu'il s'est employé à informer les

visiteurs des jardins et paysages naturels pittoresques de l'Empire du Milieu.

Les œuvres illustrent ainsi des aspects de la culture du pays, plusieurs croquis reprennent également les compositions et le rendu des célèbres estampes chinoises, pour ne citer que le Temple du ciel de Pékin, la Grande Muraille de Chine, le Fleuve du dragon noir, ou encore le Mausolée de l'empereur Qin Shi Huang, fondateur du premier empire unifié de l'histoire chinoise.

A l'issue de l'inauguration de cette exposition samedi, M. Ameer a affirmé que l'objectif de cette collection était de renforcer les liens d'amitié et de coopération sino-algériens notamment dans les domaines culturels et artistiques. Tentant également de sensibiliser les jeunes quant au rôle de l'art dans la promotion des communautés et de la créativité, l'artiste peintre a tenu à mettre en avant, à travers son exposition, la valeur du travail chez les peuples développés.

Il a, à cette occasion, souhaité que les étudiants des Beaux-arts effectuent une visite à l'exposition pour s'inspirer

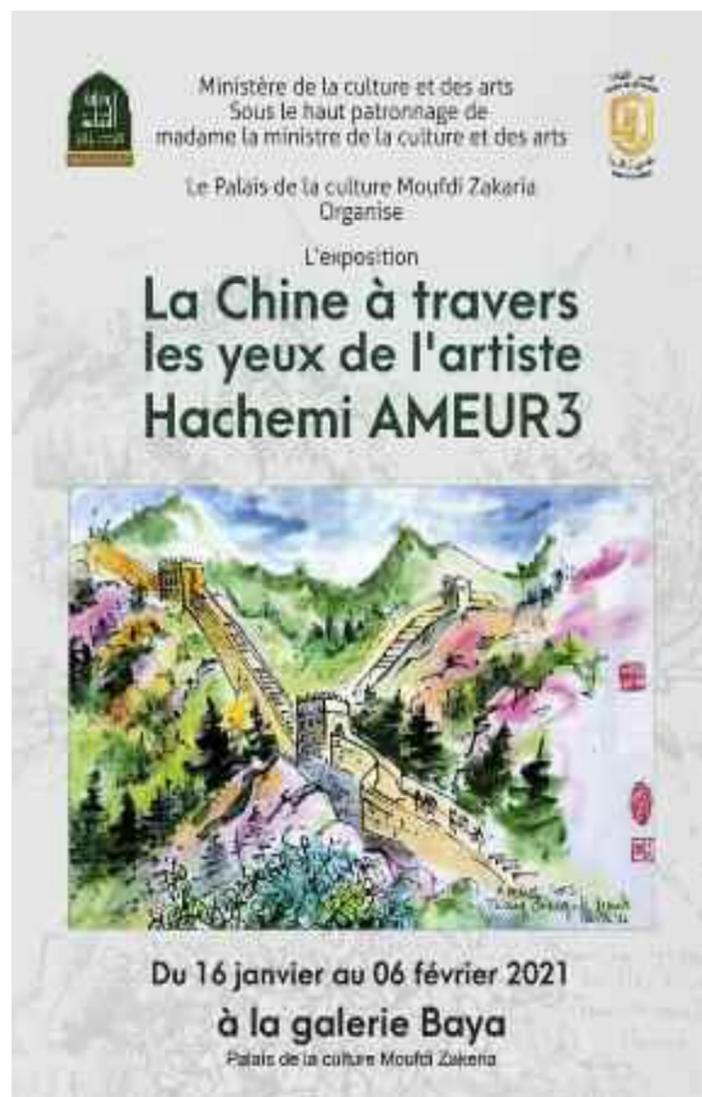
des tableaux dans la production de leurs œuvres.

Au titre de la rentrée universitaire dans les instituts d'art, l'artiste, aquarelliste et plasticien a présenté son vernissage à caractère plutôt pédagogique, au Musée public national des arts de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie au palais Mustapha-Pacha ainsi qu'à l'Ecole des Beaux-arts d'Alger. Dans le cadre de sa tournée, M. Ameer est attendu d'abord à Maghnia (Tlemcen) avant de se rendre, muni de ses croquis, dans les autres villes algériennes.

Né en 1959 à Hadjout (Wilaya de Tipaza), Hachemi Ameer est diplômé de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger (promotion 1981-1985), de l'Académie centrale des Arts appliqués de Pékin (1985-1988), et titulaire d'un «Master Critique Essais» (2010-2011) de l'université de Strasbourg.

Durant sa carrière de plus de 30 années, il a exposé dans les plus grandes galeries en Algérie et dans des pays étrangers, notamment la France, les Etats-Unis, l'Iran et le Venezuela.

R.C.



## Après la Covid-19

### Musées et galeries se réinventent en Afrique du Sud

En Afrique du Sud, les conservateurs et les guides des musées ont vu leurs institutions être fermées durant le confinement strict qui a duré plusieurs mois. Désormais, la vision de leur métier s'est transformée, avec plus d'attention accordée à leur présence en ligne, et des visites de plus petits groupes dans leurs espaces d'expositions. Au Javett Art Centre de Pretoria, comme dans la plupart des établissements du pays, un protocole doit être suivi avant qu'un visiteur puisse accéder aux œuvres. Il doit au préalable remplir un questionnaire en ligne, puis se plier à une prise de température. Une fois entré dans le bâtiment en béton situé sur le campus de l'université, il pourra parcourir les pièces du musée masque sur le nez, et à distance des autres visiteurs.

Une nouvelle réalité à laquelle des amateurs d'arts et les étudiants ont dû s'adapter lors de la réouverture du musée en septembre dernier, mais qui a aussi chamboulé les habitudes des employés. « Nous avons dû totalement repenser notre façon de travailler », explique Gabi Ngcobo, la nouvelle commissaire d'exposition de l'institution. Malgré ses plus de vingt années passées dans le monde de l'art, cette professionnelle, arrivée au Javett Art Centre en novembre, a dû totalement revoir ses pratiques, à commencer par l'agencement des expositions.

« De façon architecturale, nous devons préparer l'espace autrement : dans les expositions que j'organise, il n'y a jamais de grosses foules, j'essaie toujours de laisser de la place pour pouvoir réfléchir, mais aujourd'hui cela devient un enjeu de santé publique » détaille la commissaire. « Il faut créer des espaces aussi ouverts que possible, où l'air puisse circuler, poursuit-elle. D'habitude, dans des lieux d'exposition, on essaye de limiter autant que possible l'entrée d'air extérieur, car on doit maintenir une certaine température. Mais on a de la chance, ici, d'avoir de la place, et de pouvoir utiliser différentes pièces. » Le Javett Art Centre fait partie de l'université de Pretoria, et repose sur sa relation avec les étudiants. Avec la majorité des cours désormais dispensés en ligne, le campus connaît beaucoup moins de passage. « Cela nous a donc aussi fait réfléchir sur la façon dont on présente nos programmes en ligne. Nous avons toujours une marge de progression », s'enthousiasme celle qui est aussi enseignante et a été la commissaire de la

dixième biennale de Berlin, en 2018. « Nous faisons par exemple plus attention au langage utilisé pour parler de l'art en ligne, pour essayer de n'exclure personne et de parler aussi aux jeunes. » Le centre d'art avait d'ailleurs tenté une nouvelle approche, avant l'arrivée de Gabi Ngcobo, pour rendre accessibles ses œuvres en pleine pandémie : une exposition en drive-in avait été organisée, où les conducteurs pouvaient admirer des sculptures en conduisant dans le parking. « Il faut aujourd'hui essayer de nouvelles choses, abonde en ce sens la passionnée d'art, même si tout ne fonctionne pas forcément, il faut accepter l'inconnu. »

#### Occuper les espaces physiques et numériques

Se risquer dans de nouveaux projets : c'est aussi le credo de la BKHz Gallery de Johannesburg. La petite galerie d'art, ouverte en 2018 par l'artiste Banele Khoza, mise depuis ses débuts sur le numérique. Mais le coronavirus a encouragé le tout jeune commissaire d'exposition Oratile Papi Konopi à pousser ses idées encore plus loin, « car avec la restriction des mouvements, cela rend beaucoup plus difficile la visite d'atelier, l'organisation d'expositions, et toute la logistique : il faut donc s'adapter. » La galerie proposait déjà sur son site des visites en 3D d'expositions organisées entre ses murs. Grâce à un nouveau logiciel, le jeune professionnel de 23 ans peut désormais concevoir des expositions qui n'existent qu'en ligne, comme « Habit At », qui invite treize artistes à réfléchir sur leurs lieux de création et leurs habitudes. Il lui a fallu pour cela tâtonner et apprendre de nouvelles compétences : « J'ai l'habitude de déplacer des tableaux de façon physique, de les sentir entre mes mains, de voir la lumière se refléter dessus. Ici, il n'y a pas tous ces facteurs, c'est étrange, il suffit de presser un bouton et l'œuvre apparaît. »

Ces projets en ligne ont aussi offert du temps pour organiser le déménagement de la galerie dans le quartier d'affaires de Rosebank, avec une réouverture prévue d'ici le mois prochain. Car un équilibre est à trouver entre le physique et le virtuel, selon ce commissaire : « une exposition entièrement en ligne a aussi des limites, cela fonctionne bien pour des photos, mais pour les peintures, on ne se rend pas compte des différentes textures,

et ça ne rend pas justice aux sculptures. » Mais ces nouvelles expériences ont aussi du bon, selon Oratile Papi Konopi pour qui « cela a ouvert un boulevard aux nouvelles technologies. Nous sommes maintenant davantage conscients des différents espaces que l'on doit occuper. »

#### De nouveaux modèles de musées, loin des foules

La toute nouvelle Joburg Contemporary Art Foundation, qui a ouvert ses portes cette année, s'inscrit aussi dans cette dynamique de création de nouveaux modèles pour les musées. « Il n'y a pas de texte affiché dans cette exposition, donc vous n'êtes pas bombardés d'informations », explique Jodie Pather au petit groupe qui l'entoure, « et les œuvres reprennent leur place centrale. » La jeune guide de 24 ans, qui poursuit ses études en art, a été séduite par cette nouvelle expérience : pour pouvoir entrer dans cet ancien hangar à tramways restauré, il faut au préalable avoir pris rendez-vous sur Internet. Un maximum d'une dizaine de personnes peut assister, gratuitement, à chaque tour guidé. « Dans les autres endroits où j'ai travaillé, les gens ne faisaient que passer, il n'y avait pas vraiment d'échange. Ici, c'est beaucoup plus intime » confie-t-elle.

Le mode de fonctionnement de cette fondation a été pensé avant la crise sanitaire, pour éviter les foules et laisser le temps de savourer chaque œuvre, mais il fonctionne à merveille en temps de pandémie. « Les visiteurs apportent quelque chose, et moi aussi, personne ne domine l'autre par ses connaissances, observe la jeune femme. C'est étrange en temps de Covid-19, où on est tellement séparés, de faire l'expérience de cet échange rafraîchissant. Et je suis sûre que quelqu'un qui n'a aucune connaissance en art peut aussi apprécier la visite, car il n'y a pas d'écriteau qui nous dise quoi penser d'une œuvre. On l'interprète à sa façon. »

De quoi, selon Jodie Pather, créer un intérêt en temps de Covid-19 « car le virus a poussé gens à se poser des questions sur la façon dont ils voulaient occuper leur temps libre, et sur ce qu'ils peuvent faire en temps de pandémie sans risque : je pense que ce genre de modèle de musée attire, car c'est une visite active, de qualité, et en totale sécurité. »

C.B.

## Mondial de handball Les Tunisiens offrent le nul aux Brésiliens

→ Ils y avaient cru, convaincus de la victoire, les minutes qui s'effaçaient confirment l'engagement et la disposition des Aigles de Carthage qui ne lâchent rien, ils profitaient des approximations adverses pour prendre les devants et se coller aux scores qui s'affichent au tableau.



■ L'arrière gauche du Club Africain, Sanaï.

(Photo : D. R.)

Les Brésiliens avaient du mal à mettre la machine en marche, les accélérations ne suffisaient à rien, et ce qui permettait aux Maghrébins d'être aux commandes durant plusieurs minutes pendant que les Brésiliens ne parvenaient pas réellement à trouver la bonne carburation, pour cerner les Tunisiens et les étouffer afin de ne plus creuser l'écart qui devenait pour eux inquiétant. Les Brésiliens battaient de l'aile, et ce bal a duré pratiquement toute la première mi-temps. Un

match qu'il ne fallait surtout pas perdre, ils le savaient, et d'ailleurs c'était la raison pour la quelle les Tunisiens affichaient des dispositions extraordinaires avec des buteurs qui tenaient leur rang. L'adversaire connaissait de temps à autre des trous d'aire qui les déstabilisent. Jusqu'au coup de sifflet final, la Tunisie avait tout démontré pour se relancer dans ce championnat du monde de handball Egypte

2021 après son match nul face au Brésil (32-32). Très appliqués dès le début de la rencontre, les hommes de Sami Saidi ont imposé leur rythme sur l'adversaire. En présence d'un excellent gardien Harbaoui dans la cage, les Aigles de Carthage ont réussi à terminer la première période sur un avantage de 4 buts (20-16). «A l'inverse de la première manche, les Tunisiens ont perdu leur concertation face aux Brésiliens qui

ont accéléré leur rythme pour égaliser le score (21-21) à la 40<sup>e</sup> minute. Les Brésiliens ont pu faire le break mais le Sept national a géré la situation avant de rater la victoire dans les derniers moments». En fait, c'est le match que les Tunisiens ne devaient pas perdre. Pire, alors qu'ils mènent par deux buts d'écart à deux minutes de la fin, ils cèdent par manque de concentration. Au lieu de conserver la balle et assurer la victoire, les Rezig et consorts confondent vitesse et excès de précipitation. Et c'est l'arrière gauche du Club Africain, Sanaï qui commet la bétise de tirer, rater et permettre aux Brésiliens d'égaliser. La Tunisie qui avait la victoire entre les mains cède un point à son adversaire se compliquant la tâche pour une éventuelle qualification au tour principale. Face à l'Espagne, les Tunisiens sont condamnés, à l'occasion de la dernière journée de gagner pour rester en Egypte. Rendez-vous, ce soir à 18h. Le Brésil, lui, affrontera la Pologne.

H. H.

### EN DEUX MOTS

**Dziri : «Mon engagement avec le NAHD est sur la bonne voie»**

L'entraîneur Dziri Billel a affirmé dimanche que son engagement avec le NAHD pour succéder à Nadir Leknaoui était «sur la bonne voie». «J'ai donné mon accord de principe pour diriger le Nasria. Il reste quelques détails à régler dans les prochaines heures avant d'officialiser mon engagement. C'est sur la bonne voie», a indiqué Dziri à l'APS. Dziri a quitté le CABBA la semaine dernière à l'issue de la lourde défaite concédée dans le derby des Hauts-Plateaux face à l'ESS (1-5), enfonçant un peu plus le club lanterne rouge du championnat dans les profondeurs du classement. De son côté, Nadir Leknaoui a fait les frais du mauvais départ des «Sang et or», incapables de s'imposer jusqu'au match à domicile face à l'ASO (1-0), dans le cadre de la 7<sup>e</sup> journée de championnat. Sous la houlette de l'entraîneur-adjoint Ali Boudjemaâ, le NAHD a battu l'ASO avant de s'incliner vendredi en déplacement face à la JSS (2-1), dans le cadre de la 8<sup>e</sup> journée. Dziri, qui avait dirigé son club formateur à trois reprises auparavant, dont deux fois en tant qu'adjoint, devrait faire son retour lors de la réception du NCM, à l'occasion de la 9<sup>e</sup> journée.

### Ligue 2

## Le RCBOR en stage de préparation de 10 jours dans son fief

→ Le RCB Oued Rhiou, nouveau pensionnaire de la Ligue 2 de football (Gr. Ouest), a entamé, samedi, un stage de préparation de 10 jours à Oued Rhiou (Relizane) en prévision du début du championnat prévu le 12 février, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du club.

Le staff technique, conduit par l'entraîneur Moussa Dahmani, axera à cette occasion son travail sur l'aspect technico-tactique, après près de trois semaines de préparation physique. La formation rhiouienne

compte jouer au moins trois rencontres amicales lors de ce regroupement, selon son entraîneur Dahmani. Cependant, les dirigeants trouvent déjà des difficultés pour dénicher des sparring-partners, a-t-il fait savoir, avant d'ajouter : «On vient d'accéder en Ligue 2 et il ne faut pas aller vite. Le maintien sera notre objectif numéro 1 et si on l'obtient le plus rapidement possible, ce sera une très bonne chose».

«Il faut retrousser les manches et reprendre avec le sérieux voulu.

C'est la dernière ligne droite et nous devons être prêts pour le combat. Le début de championnat est toujours important.

Commencer par un résultat positif ne peut que nous encourager pour la suite de notre parcours. Nous allons travailler au maximum pour parfaire notre préparation et nous tenir prêts pour le coup de starter», a-t-il encore déclaré à l'APS. «Je peux vous assurer que tous les joueurs sont prêts pour cette mission. Le moral est au beau fixe. J'espère qu'on sera au rendez-vous et qu'on procurera du bonheur à nos supporters», a ajouté l'entraîneur Dahmani.

L'effectif du RCB Oued Rhiou s'est renforcé avec le recrutement de pas moins de 11 nouveaux joueurs pour attaquer cette nouvelle saison de la

meilleure des façons. Les coéquipiers du capitaine Amine Guessiouer travaillent dans une excellente ambiance et toutes les conditions sont réunies pour la réussite de ce regroupement.

A noter que le club est actuellement géré par deux dirigeants, Kacem Saghar et Omar Guessiouer, en attendant le retour du nouveau président Hamri Abdelhak, retenu par des obligations familiales depuis plus de 2 mois.

Sur le plan financier, la situation inquiète toujours les joueurs qui n'ont pas été payés depuis le début des entraînements, dira Omar Guessiouer, soulignant que «la direction du club ne veut pas avoir des joueurs démotivés à quelques jours du début du championnat».

### WA Tlemcen

## Première défaite à domicile après près de 20 mois d'invincibilité

→ Le WA Tlemcen a concédé sa première défaite à domicile au stade Akid-Lotfi depuis près de 20 mois en s'inclinant samedi face à la JS Kabylie (2-0) dans le cadre de la huitième journée de Ligue 1 de football. La dernière défaite des «Zianides» sur leur terrain remonte, en effet, au 28 avril 2019. Ce jour-là, ils avaient perdu contre l'US Biskra (1-0), une contre-performance qui leur a valu de rater l'accession en Ligue 1 au terme de l'exercice 2018-2019 au profit de leur adversaire.

Mais le WAT avait bien retenu la leçon la saison passée, en se montrant intraitable à domicile, puisqu'il avait obtenu 34 points sur 36 possibles chez lui, et ce, avant l'interruption de la compétition à cause de la pandémie de coronavirus. Ce parcours a été d'ailleurs pour beaucoup dans la montée de la formation tlemcenienne, en décrochant le troisième billet donnant accès à la Ligue 1 qu'ils retrouvent après sept ans d'absence.

Cependant, le WAT ne parvient pas cette saison à suivre le rythme de

l'élite. La preuve, il court toujours après sa première victoire, se contentant jusque-là de quatre nuls contre quatre défaites, soit pour un total de quatre unités. Une moisson faible qui lui a valu de se positionner à la 19<sup>e</sup> et avant-dernière place au classement. Ce parcours en dents de scie a déjà sonné le glas à l'entraîneur Aziz Abbas, architecte de la montée de l'équipe en Ligue 1, et qui a été contraint, en milieu de semaine passée, de résilier son contrat. Son adjoint, Djawad Yadel, qui lui a succédé provisoirement, n'a pas réussi à provoquer le déclic souhaité.

Cela se passe au moment où la crise administrative de ce club de l'extrême ouest du pays a connu son dénouement en fin de semaine passée avec l'élection d'un nouveau conseil d'administration et son président, en la personne de Réda Abid, rappelle-t-on.

Lors de la prochaine journée, le WAT rendra visite au voisin USM Bel-Abbès qui reste sur deux victoires de rang, dont la dernière en date vendredi passé à Biskra. ■

### MCA

## Babouche salue la «détermination» et la «personnalité» de l'équipe

→ L'entraîneur-adjoint du MC Alger, Réda Babouche, a estimé que son équipe était capable d'aller loin en championnat cette saison, saluant la «personnalité» du «Doyen», vainqueur samedi en déplacement du leader ES Sétif (1-0), en match comptant pour la 8<sup>e</sup> journée de Ligue 1 de football. «Nous avons ouvert le score à un moment crucial de la partie et nous avons pu préserver notre avantage jusqu'à la fin. Le MCA de cette année a une personnalité et est capable d'aller loin en championnat», a indiqué Babouche dans un entretien accordé au site officiel du club algérois. Grâce à cette victoire, le MCA s'empare de la deuxième place au classement avec 17 points et revient à deux unités de l'Entente, avec un match en moins à disputer le 2 février prochain à Bechar face à la

JS Saoura. «Notre équipe était présente dans tous les domaines, nous avons raté des occasions qui auraient pu nous permettre de tuer le match», a-t-il ajouté. Sans verser dans l'euphorie, l'ancien capitaine du MCA a relevé la nécessité de se concentrer désormais sur les prochains matches. «Cette précieuse victoire décrochée face à l'ESS, qui restait jusque-là sur une vingtaine de matches d'invincibilité, va nous rendre encore plus forts. Nous devons tourner cette page et penser aux prochains rendez-vous. Nous avons un bon groupe motivé et avide de consécration. Il règne une grande solidarité et une ambiance familiale entre les joueurs. C'est de bon augure pour la suite», a-t-il conclu. Le MCA recevra lors de la 9<sup>e</sup> journée de L1, l'AS Aïn M'lila. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**. Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr**/E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Dziri**

«Mon engagement avec le NAHD est sur la bonne voie»

**le match à suivre**

**Mondial de handball**

Les Tunisiens offrent le nul aux Brésiliens

**football**

**MCA**

Babouche salue la «détermination» et la «personnalité» de l'équipe

# Football, des vœux pour rien ?

→ Qui aurait cru que la JS Kabylie allait tomber dans un tourbillon qui fait voler en éclats la marque la plus titrée du football national, emportant avec elle les vœux, les meilleurs pour la saison 2021 ? Bizarrement, cette question que l'on malaxe au cœur de cette polémique ne mérite pas d'être mise au four, avec les vœux tant formulés par des supporters et professionnels qui y croient et convaincus d'une nouvelle saison (!?)



■ Les supporters aspirent légitimement à retrouver leur grande JSK.

(Photo > D. R.)

Une folle saison fauchée d'entraîneurs, et de joueurs déstabilisant ainsi la structure du ou des club(s) montre ses griffes et tourne le dos à la stabilité qu'espère le monde sportif soutenue par une amélioration de la communication. La concrétisation des objectifs promis avant saison est ininterrompue, certainement une mauvaise surprise, qui bouscule, voire qui intoxique et parasite les discours rassurants mais pas que... Écouter certains gestionnaires de ce football et ceux qui les concurrencent, on s'y croirait dans un véritable patinage artistique ou seuls ceux qui tiendraient l'équilibre réussiraient.

**Tout le monde a raison et tout le monde a tort**

Qui en est responsable de tous ces cafouillages ? Personne, puisque tout le monde a raison et tout le monde a tort. Le seul qui n'est pas compris, c'est bien le football «la classe dirigeante, c'est elle qui doit être mise en demeure pour en venir à bout. Dans une folle course au

poste de président, tous cherchent à renforcer leurs positions, préserver leurs acquis, défendre leurs intérêts». Peu importe, à leurs yeux, le quotidien du club, sa souffrance et son désespoir. Ce qui les effraie, cependant, c'est le déballage public des affaires sur les plateaux télévisés. Point de trêve, la meilleure défense, croient-ils, c'est l'attaque, les réseaux sociaux sont inondés de vraies et de fausses dénonciations. JSK ? Les facteurs de tentatives de déstabilisation se suivent mais ne se ressemblent pas. Le supporter et le professionnel l'auront compris.

**Les revendications persistent dans le football**

Les pressantes revendications deviennent à la mode, se poursuivent avec des défis qui fusent de part et d'autre. Au risque de tout détruire, des présidents s'aventurent, avec des dossiers souvent vides à tenter de contrecarrer ceux qui jurèrent détenir une meilleure gestion, une meilleure stratégie, une nouvelle équipe de bâtisseurs pour remettre tout dans l'ordre. Sans eux, il faut rien y croire ! Ceux qui défient leur monde, ceux qui pensent avoir raison et après ce sera mal-

heureusement le déluge. Les défis au contenu douteux continuent d'arroser les espaces médiatiques. Sauf que les archives, s'ils venaient à parler, détruiraient ces nouveaux discours que leurs auteurs oublient mais pas jamais la rue ou les médias. Pour les uns, les motifs seraient simplement une question d'intérêts. Tous les supporters ne l'entendent pas de cette oreille, ils veulent faire dégager les accusés, les faire partir et déployer un tapis rouge à une autre direction qui serait capable d'effacer et de concrétiser leurs paroles qui ressembleraient à celles des précédentes directions ?»

**La solution ? Le chèque**

La condition ? Déposer sur la table le chèque qui couvrirait l'actif, le présent et qui assurerait le futur. A bien voir, toutes les équipes ou presque disposent d'atouts majeurs qu'il aurait fallu activer. Au lieu de se tirer à boulets rouges par télévisions interposées et en faisant un combat de... Le football national peut s'en sortir, moyennant une vision claire, une équipe professionnelle, connaissant la caractéristique d'un terrain de football et qui s'implique par amour pour la réussite du

club, à travers un classement des priorités, des biens hiérarchisés, sachant, faire adopter un programme d'austérité généralisée avec une gestion rationalisée. La relance sera au bout. Faire bouger la rue, cela aurait pu être évité si les choses étaient simples au départ, trouver en face un interlocuteur.

**Gommer les incompréhensions**

La JSK ou un autre club ne méritent pas de vivre pareilles situations qui menacent la clochardisation des clubs. En favorisant une meilleure redistribution des missions et en gommant les incompréhensions, les résultats seront rapidement meilleurs. «Les clubs ont de tout temps exigé sérénité, clairvoyance, courage et leadership. Lassés par tant d'épreuves, traumatisés par tant de brutalités, les supporters aspirent légitimement à retrouver le bien-être qu'ils appellent de tous leurs vœux. Est-ce impossible ?»

**H. Hichem**

**A voir**

- Canal + Sport : Leicester - Chelsea à 21h15
- BeIN Sports 3 : Handball, Allemagne - Hongrie à 20h30

**La Der**

**Ouverture d'une période de transfert du 25 au 31 janvier pour les clubs professionnels**

Une nouvelle période de transfert sera ouverte du 25 au 31 janvier pour les vingt clubs professionnels qui composent le championnat national de Ligue 1, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football. La décision a été prise lors de la dernière réunion du bureau fédéral, pendant laquelle il a été décidé également de plafonner les contributions des sociétés sportives par actions et les profits des clubs sportifs amateurs.

Concernant la nouvelle période d'enregistrement, elle a été autorisée par la Fédération internationale de football en raison des désagréments préalables, liés à la pandémie de nouveau coronavirus, explique la FAF. Durant cette période, les clubs pourront augmenter le nombre de licenciés seniors à 28, dont deux li-

cences pour les joueurs étrangers. Sont concernés par cette mesure, les joueurs algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étrangers, selon la réglementation en vigueur, concernant le nombre de joueurs étrangers par club.

Afin de sauvegarder l'intégrité de la compétition, les mutations entre clubs algériens seront strictement interdites, sauf en ce qui concerne les joueurs qui n'ont pas été enregistrés (dans les délais) pendant la première période d'enregistrement et qui peuvent donc être qualifiés. Selon la FAF, la période d'enregistrement de la fin de la phase aller sera maintenue et ses dates seront communiquées ultérieurement aux clubs professionnels de Ligue 1 par la Ligue de football professionnel. Par ailleurs, concernant le plafonnement

des contributions des SSPA et des profits des CSA, l'instance fédérale a annoncé qu'une copie de la convention liant le CSA à la SSPA sera exigée aux clubs professionnels, conformément au décret exécutif n°15-73 du 16 février 2015, déterminant les dispositions applicables au club sportif professionnel et fixant les statuts-types des sociétés sportives commerciales. Néanmoins, et pour éviter toute mésentente entre le CSA et la SSPA concernant les modalités de signature de la convention, notamment celles relatives à la contribution financière de la SSPA au profit du CSA, ladite contribution est plafonnée à 50% du budget annuel moyen des trois derniers du CSA, approuvé par le commissaire aux comptes et adopté par l'assemblée générale.